

# Vernier Actu

Décembre 2015

# BUDGET 2016

Aménagement du territoire, prestations sociales, environnement, culture... Découvrez les projets majeurs qui seront développés sur votre commune !



# Ensemble pour la lutte contre le sida

## P 21

# Récupération: calendrier 2016

## PP. 24-25

Festival Antigel  
P. 27

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La thématique du mois de décembre de votre *ActuVernier* est consacrée au budget 2016. Nous vous invitons à y découvrir la vision du Conseil administratif à travers les principaux grands projets qui seront réalisés.

L'hiver est arrivé ainsi que les nombreuses activités et festivités de fin d'année! Un temps idéal pour aller faire un tour du côté de la patinoire synthétique du Lignon ou découvrir les nombreux marchés artisanaux sur la Commune (p. 30). Les bibliothèques proposent également des lectures pour se divertir pendant les vacances (pp. 34-35).

La rentrée quant à elle sera culturelle dès le 16 janvier avec *Le titre est dans le coffre*, un spectacle rocambolesque à découvrir en famille (p. 29). Laissez-vous surprendre par *Nothing That Is Everything*, une performance ludique dans le cadre du Festival Antigel à découvrir les 11 et 12 février à la Salle du Lignon (p. 28).

Dans cette dernière édition, vous trouverez les traditionnelles communications sur les horaires de fermeture de l'administration et le rôle de chacun en cas de neige ainsi que le calendrier de ramassage des déchets.

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée pendant les fêtes de fin d'année et que votre journal



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

communal observera sa pause annuelle. Rendez-vous pour sa prochaine parution le 10 février.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une belle reprise, remplie de projets et une excellente lecture de votre journal communal.

Votre Conseil administratif:  
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Édité par l'administration  
municipale

Comité de rédaction :

Pierre Ronget

Jean-Claude Stevan

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Contact :

[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

[www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)



**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier  
CP 520 – 1214 Vernier

T. 022 306 06 06

F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro :

L'accueil adulte-enfant

Délai rédactionnel : 15 janvier 2016

Parution : 10 février 2016

Archives :

[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)

Journal tiré à 17 500 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,  
Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère



# Budget 2016: des projets pour les habitants

Accepté par le Conseil municipal lors de la séance du 17 novembre dernier, le budget 2016 de Vernier a été élaboré dans une vision de grande prudence et de stabilité. Un budget marqué par une diminution des revenus impliquant une réduction des charges, des investissements nécessaires importants et le maintien d'une politique sociale forte pour les habitants.



© PCM Opérateur Urbain SA

Quartier de l'Etang, projet en cours 2015.

**Un budget charnière qui doit construire l'avenir** Pour la première fois depuis 1979, le budget communal de près de CHF 108,7 millions est en baisse par rapport aux années précédentes. Pour Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge des finances, «la Commune se trouve à un moment charnière de son histoire». Le Magistrat y voit les prémisses d'une tendance qui va s'accentuer. Les revenus diminuent, tandis que des investissements indispensables augmentent. La prudence a donc été de mise lors de l'élaboration du budget. Pour Pierre Ronget : «La construction du budget a été un exercice difficile car il s'agissait pour le Conseil administratif de diminuer les dépenses mais de maintenir également des projets pour la population tout en gardant la possibilité de construire et d'investir. Un exercice périlleux qui a nécessité

de faire des choix afin que les bases budgétaires demeurent solides pour ne pas présenter un budget déficitaire.»

**Investissements et infrastructures communales** Les investissements prévus de CHF 37,2 millions sont en nette augmentation comparé aux années précédentes. Des chiffres en hausse essentiellement marqués par le développement du futur quartier de l'Etang. La deuxième Ville du canton devra en effet investir entre 2016 et 2021 près de CHF 90 millions pour ce projet majeur. Les autres investissements permettront d'améliorer le bien-vivre ensemble et la qualité de vie sur la commune, notamment grâce à la création de nombreux équipements publics. Pour Pierre Ronget : «Ces investissements sont nécessaires pour maintenir des infras-



© Serge Honnethas

Le parc des Libellules.

tructures communales de qualité. L'aspect économique du projet de l'Etang est non négligeable et permettra la création de 2'500 emplois.» Un défi de taille que la Ville de Vernier mène en collaboration avec ses nombreux partenaires.

Par ailleurs, plusieurs projets dans le domaine des constructions continuent leur développement. Le projet de réaménagement de la route du Bois-des-Frères/avenue du Lignon, pour un montant de CHF 12,5 millions, touche bientôt à sa fin et 2016 permettra d'entreprendre dans la foulée le réaménagement de la route d'Aire /chemin des Sellières nord. Les espaces verts, véritables zones de respiration en ville, ne sont pas laissés pour compte avec la finalisation de l'aménagement du parc des Libellules ou encore de la zone de détente au Moulin. Côté jeunesse, un accent particulier a été mis sur la modernisation et l'accroissement des installations. Les travaux de la Maison de Quartier des Avanchets se poursuivent. Le Jardin Robinson du Lignon quant à lui doit faire l'objet d'une démolition-reconstruction. L'étude sera présentée au premier semestre 2016 et les travaux sont prévus en fin d'année.

**Economie «énergétique» |** La Ville de Vernier mène une politique énergétique ambitieuse, lui permettant de traduire dans la réalité de tous les jours sa volonté de s'engager résolument dans une gestion raisonnable des ressources énergétiques. Tous les services de la commune intègrent les principes du développement durable dans leurs décisions et leurs activités. Pour Yvan Rochat, Magistrat en charge du développement durable et des énergies, il est important de miser sur des économies ayant une portée écologique sur le

long terme : «Nous devons nous concentrer sur des projets à grande valeur énergétique. Il y a de véritables économies à réaliser dans ce secteur.»

L'assainissement de l'éclairage dans les écoles publiques est une des mesures concrètes mises en place par l'administration. Dans cette optique, un crédit d'étude sur un projet d'assainissement complet de l'école des Ranches, qui a d'énormes problèmes énergétiques, sera déposé.

L'opération de sensibilisation «Une Nouvelle Lumière» quant à elle se poursuivra aux Avanchets en 2016. Pour rappel, Vernier a été pionnière dans ce projet dont l'objectif est de favoriser l'implantation de technologies efficaces dans les milieux économiquement et socialement les plus fragiles et de favoriser les éco-comportements chez les consommateurs. Des conseillers en énergie se rendront dans près de 500 appartements aux Avanchets pour donner des conseils sur les bons gestes à adopter dans le but de réduire leur facture d'électricité. Ils remplaceront gratuitement les ampoules classiques par des ampoules à basse consommation et des LED et brancheront les appareils électriques sur des multi-prises offertes qui permettent d'éteindre les appareils en veille.

**Nouveautés du côté des sports et de la culture |** La patinoire saisonnière du Lignon, inaugurée le 7 novembre dernier, remporte un franc succès. Un bilan intermédiaire sera tiré après cette première expérience sur ce nouveau site qui, nous l'espérons, permettra de pérenniser ce projet pour 2016 et les années suivantes. Le revêtement de la patinoire a été

adapté afin de permettre l'accès à tous les types de patins. L'accès à la patinoire est gratuit. Côté installations, il y aura également du nouveau du côté des Avanchets où plusieurs aménagements attenants au stade de football sont prévus. Deux nouveaux terrains de padel au Tennis de Vernier sont également au programme afin de rendre davantage accessible ce sport très apprécié. Le changement total de la machinerie de la piscine du Lignon pour un montant de près de CHF 7 millions constitue le gros chantier sportif de cette législature.

Pour cette nouvelle législature, les autorités souhaitent continuer à offrir à l'ensemble de la population une programmation culturelle diversifiée et de qualité. Théâtre, musique, danse, spectacles jeune public et expositions seront au programme 2016-2017. Deux nouveaux espaces culturels ont été réalisés dans le cadre du projet de réhabilitation urbaine des Nouvelles Libellules. Au pied des immeubles, deux édicules dédiés à la culture se mêlent à la nouvelle vie de quartier. Art'Lib au n° 4 accueille un projet artistique innovant, ambitieux et participatif en collaboration avec la HEAD. Un nouvel espace au n° 10 sera aménagé en centre musical. De belles perspectives pour une culture qui se veut être un véritable vecteur de lien social.

**Vernier, une Ville solidaire |** Lors de l'élaboration du budget, les autorités se sont donné comme mot d'ordre de maintenir des prestations visant à améliorer le mieux-vivre ensemble. Dans cette optique, la majorité des projets ont pu être pérennisés et élargis, comme le projet de démocratie

participative du Contrat de Quartier. Développé en 2005, cela fait plus de dix ans que près de 200 projets ont été menés par les habitants pour améliorer le quotidien dans leur quartier. L'assemblée constitutive du cinquième Contrat de Quartier Libellules / Gordon-Bennett a eu lieu le 16 novembre dernier et marque l'importance de ce projet porté par les habitants sur tout le territoire communal.

Parmi les projets inscrits au budget 2016, on retrouve également le dispositif des Correspondants de Nuit (CN). Présents depuis 2011 à Châtelaine, aux Avanchets, au Lignon, à Aïre, à Gordon-Bennett et aux Libellules, les CN veillent à la tranquillité publique grâce à leur présence sur le terrain 365 jours par an. Ces derniers régulent les conflits sociaux en complémentarité avec la police municipale. Depuis cette année, ils seront également présents à Vernier-Village.

Pour Thierry Apothéloz, Maire : « Le défi est de maintenir une cohésion sociale solide par des engagements publics affirmés et de garantir, tout en investissant pour des projets de développement urbains majeurs, des mesures fortes permettant de maintenir la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble. »

La patinoire saisonnière du Lignon. Horaires sur [www.vernier.ch/patinoire](http://www.vernier.ch/patinoire)



# Le budget 2016 au cœur des discussions

La séance du 17 novembre 2015 du Conseil municipal de Vernier présidée par Monique Mattenberger (PLR) a donné lieu à des débats nourris au sujet des Correspondants de Nuit dans le cadre du vote du budget de l'an prochain.



© Serge Honthaas

La séance du mois de novembre 2015 du Conseil municipal verniolan a débuté par la démission de M. Brice Arduini de son parti le Mouvement citoyens genevois (MCG). L'élu a annoncé sa volonté de poursuivre son travail au sein de l'hémicycle en tant qu'indépendant. Il fera donc cavalier seul pour le reste de la législature. La présidente, Monique Mattenberger, a pris acte de ce changement d'appartenance et la séance s'est poursuivie avec l'approbation du budget 2016 de la Commune. Un amendement du MCG a donné lieu à de vives discussions. Au cœur du problème, l'utilité de conserver des Correspondants de Nuit à Vernier l'an prochain.

**Correspondants de Nuit sur la sellette |** Le MCG verniolan dépose

un amendement au budget 2016 visant à supprimer la ligne budgétaire des Correspondants de Nuit. Selon Stéphane Valente (MCG), ils seraient inefficaces et la somme de CHF 960 070.– qui leur est allouée pour 2016 doit être réaffectée à la police municipale. Le socialiste (S) Martin Staub rappelle qu'une étude avait été réalisée et qu'elle concluait à leur utilité : « La sécurité ne peut s'arrêter à la simple police, qu'elle soit municipale ou cantonale, avance l'élu de gauche. Les Correspondants de Nuit interviennent dans la médiation, là où la police ne peut pas être présente. » Les socialistes refuseront cet amendement qui supprime « un programme qui fonctionne » et qui n'est pas dans la vision du « tout sécuritaire ». François Ambrosio (MCG) lui rétorque que cet amendement se

fonde sur les retours du terrain et remet en cause, au passage, la légitimité et la véracité de l'étude. « Au Lignon, les gens ne voient pas les Correspondants de Nuit et ne savent pas quand ils peuvent faire appel à eux, ils ne sont pas au clair sur leur fonction », affirme le représentant du MCG. Pour Stéphane Valente (MCG), les Correspondants de Nuit sont dans une zone de non-droit : ils n'ont ni prérogative, ni autorité. « Aux Avanchets, leur absence se remarque tous les jours », raille l'élu.

Le Vert (V) Olivier Perroux déplore non sans ironie que ce sujet « revienne toujours sur le tapis, comme les feuilles mortes en automne ». Il regrette que les nombreuses minutes de débat attribuées à la commission des finances

n'aient pas été utilisées par le MCG. François Ambrosio (MCG) objecte que « si tout est décidé en commission, le Conseil municipal ne sert à plus rien », ajoutant que le droit de tous les Conseillers municipaux est de présenter le nombre d'amendements qu'ils veulent. Xavier Chillier (V) reprend le débat des Correspondants de Nuit et souligne qu'il est important d'occuper le terrain et d'être là « avant que l'incident ne dégénère » et ce afin de décharger la police qui, elle, peut se consacrer à d'autres tâches. Stéphane Valente (MCG) estime que les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) suffisent amplement à traiter de l'approche sociale des problèmes. « Les policiers municipaux ne sont pas des gros rustres sans cervelle », lance-t-il. La Présidente, Monique Mattenberger,

le rappelle calmement à l'ordre et souligne que personne dans l'hémicycle n'a émis une telle opinion. « Je vous laisse la paternité de ces propos, monsieur Valente », lui lance-t-elle. Yves Magnin, de l'Alliance du centre (ADC), déplore l'absence de débat sur le sujet. Son groupe refusera l'amendement parce qu'il n'a « ni les moyens de la réflexion, ni de la connaissance » pour l'accepter. Il invite le groupe MCG à en reparler l'année prochaine.

Le Maire en charge de la sécurité, Thierry Apothéloz, revient sur l'étude concernant l'efficacité des Correspondants de Nuit et s'étonne : « Remettre en cause la probité d'un rapport établi par un indépendant est une technique souvent utilisée par le MCG pour le dénigrer. » Il rappelle

que l'auteur de l'étude est un spécialiste en sécurité publique, utilisé par toutes les polices romandes. « La tâche principale accordée aux Correspondants de Nuit est de s'assurer de la tranquillité publique », souligne le magistrat. Enfin, il relève qu'utiliser la somme allouée aux Correspondants de Nuit pour engager des agents de police municipale (APM) l'année prochaine n'est pas possible, en raison du délai trop court, la procédure d'engagement de nouveaux agents de la police municipale variant entre douze et quinze mois. Les Conseillers municipaux passent au vote. L'amendement MCG est rejeté par 23 « non » contre 9 « oui » et 1 abstention.

Judith Monfrini/Commu'Comm

## REPENSER LES INFRASTRUCTURES DU STADE DE VERNIER

Une motion MCG revient sur le projet, en cours d'étude, pour l'amélioration et l'agrandissement des différentes infrastructures du stade municipal de Vernier et de ses deux variantes. La première prévoit de construire un deuxième étage sur le bâtiment existant et la deuxième de construire un nouveau bâtiment le long du terrain A. Selon les motionnaires, la deuxième proposition ne convient pas aux utilisateurs, « car cela les priverait d'une surface qui sert aujourd'hui à divers entraînements ». La motion suggère de profiter que le projet n'est pas encore clairement défini pour proposer une autre solution, à savoir la construction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement du skatepark actuel, et de le remplacer par un skatepark indoor dans la future salle omnisport. Après un court débat, le Conseil municipal décide par 29 « oui » contre 2 abstentions de renvoyer directement la motion au Conseil administratif pour qu'il étudie la question.

## MUNICIPAL EN BREF

- Les Conseillers municipaux ont accepté d'accorder un crédit budgétaire supplémentaire pour la comptabilisation d'amortissements complémentaires suite aux revenus exceptionnels liés à la vente des parcelles 14831 et 14832 du cadastre de Meyrin.
- Les édiles ont approuvé un crédit supplémentaire pour la comptabilisation d'amortissements complémentaires suite aux revenus exceptionnels liés aux opérations foncières dans le secteur L du PDQ Concorde.
- Les élus ont validé le régime des jetons de présence pour l'année 2016.
- L'hémicycle a validé une motion amendée du PDC-PBD-VL qui invite le Conseil administratif à réclamer à Swisscom l'installation de la fibre optique dans la commune.
- Le Conseil municipal a accepté la création de deux terrains de padel au Tennis de Vernier pour un montant de CHF 140 000.-.
- L'Assemblée a approuvé la création d'une bricothèque dans l'édicule n° 2 des Nouvelles Libellules pour un montant de CHF 99 000.-.
- Les élus ont décidé de distribuer des poubelles d'intérieur pour la récupération des déchets compostables pour un montant de CHF 40 000.-.
- Ils ont également pris en considération un projet de motion visant à prévoir le contrôle des entreprises de construction travaillant pour le compte de la Ville de Vernier, afin de lutter contre la sous-enchère salariale.

# Vœux de la présidente du Conseil municipal

En 2012 déjà, en tant que présidente du Conseil municipal, j'ai eu le privilège et le plaisir de vous présenter mes vœux. Il en va de même pour cette année 2016 qui arrive à nos portes.

Une année 2016 qui verra notre « commune pas commune » s'engager dans un projet d'envergure qui est celui du quartier de l'Etang. Cette réalisation en devenir permet à Vernier de se montrer innovante en matière de logements et d'emplois.

Nous vivons actuellement une période de crise mais il convient de constater qu'elle n'est malheureusement pas temporaire. Cette situation qui perdure provoque des conséquences humaines difficiles à appréhender : difficultés financières au sein des familles, avenir incertain de nos jeunes et combien de

migrants qui se trouvent être déracinés, loin de chez eux, et cela bien souvent contre leur volonté!

A l'occasion de ces fêtes de fin d'année, même si de nombreux vœux de santé et de prospérité vont être formulés et peuvent donner l'impression de « banalités », il faut admettre que chacune et chacun d'entre nous aspire, légitimement, à une nouvelle année meilleure que la précédente!

Que cette année 2016 vous offre la possibilité de concrétiser avec succès vos projets tant professionnels que privés.



C'est bien sincèrement que je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année et forme des vœux pour que votre santé et celle de vos proches vous permettent de profiter pleinement de la vie.

Monique Mattenberger  
Présidente du Conseil municipal

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

**Mardi 2 février 2016 à 20h30**  
à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

## RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 6 février 2016 de 9h à 11h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

# Communications, séances

## du 13 octobre au 3 novembre 2015

### Autorisations de construire

#### Autorisations délivrées par le canton

APA 43'238: Centre Balexert SA – Aménagement d'un restaurant «Akiko» – Avenue Louis-Casaï 27.

APA 43'367: Centre Balexert SA – Changement d'affectation d'une arcade commerciale en commerce d'optique avec transformations intérieures – Avenue Louis-Casaï 27.

DD 108'049: Centre Balexert SA – Balexert – modification de la façade Louis-Casaï – Avenue Louis-Casaï 27.

DD 106'383: FIM Management SA, M. Patrick Hochuli, M. Joseph Stutz, M<sup>me</sup> Béatrice Straub – Réaménagement d'un parking en surface, création de 44 places véhicules automobiles et 24 places deux-roues, réfection des surfaces de roulement, création d'un cheminement piétons – Chemin De-Maisonneuve 12A, 12B, 12C, 12D.

APA 43'500: DP Communal – Aménagement d'une avancée de trottoir–Route de l'Usine-à-Gaz.

### Demandes d'autorisation

#### Préavis communaux

DD 107'339 (îlot F) – DD 107'340 (îlot C) – DD 107'341 (îlot E) – DD 107'343 (îlot D): Divers – Construction d'immeubles de logements – Quartier de l'Etang. **Préavis défavorables** aux DD concernant les immeubles de logement (îlots C, D et E), car le dispositif d'accès au périmètre du futur quartier de l'Etang par ses futurs usagers (locataires, employés et visiteurs) ne donne à ce jour pas encore suffisamment de garanties pour être jugé viable. De plus, les plans des îlots C, D, E, et F ne précisent rien sur les abris de protection civile. En revanche, de façon à ne pas perturber le planning de

déroulement du chantier, le **préavis sera favorable pour l'îlot F**, premier à sortir de terre, sous réserve de remarques relatives à la relation entre l'îlot et les espaces extérieurs, à l'accessibilité et à l'usage des toitures, ainsi qu'aux aspects architecturaux et à la programmation.

APA 43'607: Etat de Genève – Transformation d'un commerce en atelier de peinture – Chemin de Delay 42 - **Préavis défavorable**, car ne permet pas de matérialiser les objectifs du GP qui prévoit à cet endroit un IUS moyen de 1,5 et 50 m<sup>2</sup> / emploi, ni de valoriser l'image et la typologie d'emploi de la Zimoga.

DD 106'946: Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif – (Construction de logements modulaires provisoires pour étudiants, places de parc extérieures) modification des coursives, des escaliers d'accès, suppression des loggias – Chemin des Corbillettes 23. **Préavis favorable** sous conditions d'un traitement perméable des surfaces extérieures, qu'un espace pour la récupération des déchets soit prévu sur la parcelle privée, d'augmenter le dégagement visuel sur le chemin des Corbillettes, de prévoir un couvert.

DD 108'364 : Fondation de placements immobiliers Turidomus – Rénovation des fenêtres et parties opaques, des coursives et des halles d'entrée, rafraîchissement des espaces communs et rénovation des gaines techniques – Avenue du Lignon 45. **Préavis favorable**.

### Finances – Impôts

Emprunt: le Conseil administratif donne son accord à la conclusion d'un nouvel emprunt de CHF 4 000 000.–, pour reconduire un emprunt de même valeur venant à échéance à la fin du mois,

auprès de l'institut AXA-Finarbit sur 17 ans à un taux de 1,05%.

### Informatique – Télécom

Téléphonie mobile: proposition de Swisscom de moderniser la station de communication mobile située sur le bâtiment de l'école d'Aire. Le Conseil administratif décide de répondre négativement à cette demande et de confirmer qu'il ne désire plus d'antennes sur les bâtiments communaux.

### Parcelles

Parcelles de Mategnin: sollicitation de Pronatura afin de recueillir notre accord pour engager une procédure pour obtenir un Arrêté préfectoral de protection biotope (APPB). Accord du Conseil administratif.

### Social

Cities for Life – Cities against the Death Penalty: proposition d'adhérer à la campagne lancée par la Communauté de Sant'Egidio à Rome pour déclarer la journée du 30 novembre comme «Villes pour la vie – Villes contre la peine de mort». Le Conseil administratif répond positivement à cette démarche.



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute: tél. 079 941 48 02

[mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

## Budget 2016, Le MCG refuse le budget !

Chères habitantes, chers habitants,

Nous le groupe MCG, Indépendants, l'Entente pour Vernier avons longuement étudié le budget « prudent » pour l'année 2016, présenté par le Conseil administratif.

Malgré l'équilibre comptable du projet de budget, la situation financière de notre Ville reste délicate et particulièrement dépendante des différents mécanismes de péréquation, donc des ressources qui nous sont versées par les autres communes genevoises.

Il y a une année, notre groupe démontrait que nos finances n'étaient pas saines et dépendaient fortement des autres communes et des résultats des personnes morales à Genève, puisque le Fonds de péréquation des personnes morales est alimenté par le prélèvement de 20% des revenus fiscaux des personnes morales.

Nous mettions en garde contre une conjoncture économique morose et la réforme des entreprises à venir, qui découle de pressions extérieures à la Suisse, prévoyant la baisse de 24% à 13% du taux d'impôt sur le bénéfice de celles-ci, il nous semblait logique d'anticiper ces éléments et de prévoir des budgets de circonstance. Sans oublier de tenir compte du nombre de personnes physiques ne pouvant pas s'acquitter de leurs impôts. Cette proportion est importante au sein de notre Ville.

Pourtant, malgré nos mises en garde la majorité de ce Conseil a pris le parti d'accepter ledit budget. L'avenir nous a donné raison et le Conseil administratif est aujourd'hui contraint d'élaborer et de nous soumettre un budget des plus serrés.

Plus en détails, plusieurs éléments de ce dernier nous paraissent sujets à caution, notamment la hausse des budgets communication de la commune entre l'année d'exercice 2014 et 2015, lignes du budget qui, pour 2016, baissent drastiquement. Cette curieuse fluctuation pour l'année 2015 nous amène à penser qu'il existe un lien entre les élections communales et cette très curieuse hausse soudaine.

Raison pour laquelle nous avons saisi la Cour des comptes ainsi que l'Autorité de surveillance des communes afin de définir si l'argent des contribuables verniolans a, oui ou non, servi les intérêts de campagne électorale de nos trois Magistrats.

Dans le doute et avant que toute la lumière ne soit faite sur ces dépenses particulières, le groupe d'élues et d'élus du MCG, Indépendants, l'Entente pour Vernier refusera d'apporter sa caution à ce budget.



**La Section MCG Vernier  
vous souhaitez de joyeuses  
fêtes de fin d'année**

# PLR

**Les Libéraux-Radicaux Vernier**

**DE L'AMBITION  
POUR VERNIER !**

## Budget 2016: rigueur, sagesse et prudence

Le PLR a pris acte que l'élaboration du budget 2016 fut difficile, prémisses des difficultés qui iront en grandissant vu la conjoncture économique.

Le PLR soutient le Conseil administratif et relève la sagesse dont ce dernier a fait preuve lors de l'élaboration du budget 2016, en mettant l'accent sur trois objectifs :

- **Un budget en diminution par rapport à ceux des années précédentes**

Le PLR constate que le Conseil administratif tient les promesses qu'il a faites d'assumer une politique financière prudente et rigoureuse, ce qui se traduit par un budget amaigri, mais équilibré répondant aux besoins de notre collectivité.

- **Des investissements importants**

Le budget prévoit des investissements importants dans une vision à long terme.

- **La poursuite d'une politique sociale pour les habitantes et les habitants**

Le Conseil administratif entend conserver, tant que cela est possible, des prestations de qualité aux habitantes et habitants de Vernier.

Le PLR a accepté le budget 2016 tel qu'il est ressorti des travaux de la commission des finances, car les quelques amendements proposés ne modifiaient pas les options du budget présenté par le Conseil administratif.

Il rappelle qu'il convient de pratiquer une politique prudente pour le fonctionnement et pour les investissements. Il est indispensable de définir une stratégie pour éviter à l'avenir de présenter un budget déficitaire.

Le PLR se réjouit que le Conseil administratif in corpore démontre une nouvelle fois qu'un fonctionnement consensuel est la seule solution pour envisager l'avenir avec sérénité.

Laurent TSCHOPP  
Conseiller municipal

*À toutes les habitantes et à tous les habitants de Vernier,  
le PLR souhaite des fêtes de fin d'année lumineuses et  
leur présente ses vœux de bonheur et de santé pour 2016.*





## Les pieds dans des trous et la tête coincée au plafond de verre ?

Les Verts au Conseil municipal se soucient de l'environnement dans lequel nous vivons à Vernier, bien naturellement. Le groupe des Verts s'est par exemple récemment assuré auprès du Conseil administratif que les mesures préventives sont en place pour mitiger les effets des canicules (QE 032-15.10).

### Les trous

Comme tout flâneur se promenant dans la rue du Village, les Verts se demandent dans une interpellation faite au Conseil municipal du 6 octobre pourquoi il y a partout des trous dans la rue du Village. Et quelles mesures le Conseil administratif comptait-il prendre pour limiter l'impact de ces travaux sur les riverains des écoles des Ranches ? Le Conseil administratif a répondu que la demande pour ces travaux faits par les Services Industriels de Genève (SIG) a été traitée au niveau des services de la commune et qu'il allait essayer de faire quelque chose.

### Le plafond de verre

Vous avez peut-être vu l'annonce, Vernier cherche un nouveau secrétaire général. Patrick Leuba va prendre sa retraite. Nous allons regretter le dévouement de ce grand commis de la Commune qui, auparavant, fut aussi Conseiller municipal. C'est aussi l'occasion pour les Verts de demander quand nous allons percer le plafond de verre à l'administration. Non, on ne parle pas d'un nouveau bâtiment à l'architecture contemporaine dans le quartier de

l'Etang au plafond transparent pour mieux observer l'effet de la limitation de croissance de l'aéroport international de Genève pour lequel nous nous engageons. Pour le quartier de l'Etang, les Verts revendentiquent (avec succès, il semble !) des toitures vertes, donc végétalisées, mais cela est une autre histoire.

Persiste-t-il un plafond invisible qui ne permet pas aux femmes de décrocher un poste au niveau de secrétaire général ou de secrétaire général adjoint, malgré le fait qu'au niveau des cadres moyens le pourcentage des femmes a bien évolué de 9% en 1995 à 38% à nos jours ? Le Conseil administratif nous assure qu'il est sensible à cette question. Il s'engage à privilégier, à compétences égales, l'engagement d'une femme lors des prochains remplacements de l'un ou l'autre des différents postes vacants des secrétaires généraux (QE 031-15.10).

Et les échéances ? A vous de deviner si d'abord on va pouvoir rouler sans souci avec nos trottines sur la rue du Village, manger des salades cultivées sur les toits du quartier de l'Etang ou voir la tête d'une femme percer au sommet de l'administration.

**Les Verts de Vernier vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.  
Profitons de ces moments précieux avec nos proches  
pour retrouver sérénité et convivialité.**





## ALLIANCE DU CENTRE

# Les recettes au sous-sol, la dette dans l'ascenseur

Le budget est un vrai acte politique. Rien d'étonnant qu'il fasse la part belle à l'Etat providence puisque le Conseil administratif (CA) de Vernier est de gauche.

Pour être plus précis, la part belle à celles et ceux qui le méritent aux yeux de nos gouvernants. Comment comprendre autrement que nous donnions, et beaucoup à certains, et plus encore à l'étranger, mais que nous retirions à d'autres, voire ne prenions pas en compte les besoins de nos jeunes sportifs par exemple!

Structures comme subventions, nos associations sportives sont prétéritées. Or, l'intégration de nos jeunes par le sport est une absolue nécessité. Les récents et tragiques événements ne le démentent certainement pas.

Prétendument prudent, ce budget n'aborde aucune véritable remise en question face à la dégradation de la situation de Vernier. Si le constat est là – les recettes diminuent, nous devons faire des économies – les mesures n'ont rien de structurelles, ni de fond.

Durant la campagne, le CA claironnait maîtriser le projet de l'Etang. Nous découvrons aujourd'hui avec effroi son impact avec une dette qui prend l'ascenseur. Elle devrait avoisiner 140 millions en 2016! et ce n'est pas le dernier étage, bien au contraire...

Des mesures il y en a pourtant, mais de celles qui ne fâchent que peu, où cela gronde le moins. Pas de réflexion sur les charges de personnel (44% du budget de 109 millions!), rien sur le fonctionnement et les couches que nous savons si bien superposer avec les activités cantonales.

Où est le fringuant PLR, autrefois novateur, force de proposition, gardien de nos finances ? Assis au Conseil administratif, dévolu à la liste de gauche qui l'a fait élire. Il a construit ce budget et ne peut s'en défaire. Nul doute que ses municipaux ne l'auraient pas voté dans d'autres circonstances.

Après une absence de quatre ans, notre groupe estime devoir faire un exercice complet pour être à même de proposer des solutions concrètes, réalistes, s'inscrivant dans l'intérêt de Vernier. Minoritaires, nous ne nous sommes pas opposés à ce budget, en espérant que ses expectatives se réalisent et que ses craintes soient vaines.

En guise de cadeau de Noël, ce budget est toutefois franchement décevant.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Yves MAGNIN, conseiller municipal PDC  
 Christophe DULEX, conseiller municipal PDC  
 Josette MONNIER, conseillère municipale PDC



## Quartier de l'Etang : soyons exemplaires et responsables !

**Le futur quartier de l'Etang va bientôt sortir de terre. C'est un chantier gigantesque, qui va faire appel à des dizaines d'entreprises différentes, faisant travailler chacune plusieurs centaines – voire milliers – d'ouvriers et de personnel spécialisé.**

**Les enjeux sont de taille pour Vernier, qui accompagne ce formidable processus de développement avec attention, bienveillance, mais aussi responsabilité. Car, on le sait, les chantiers sont souvent le parent pauvre du droit du travail. Il n'est pas rare qu'on y découvre des travailleurs sans contrats, engagés par des patrons peu scrupuleux, qui augmentent ainsi leurs marges en employant du personnel au rabais ou bien sans les qualifications requises. On l'aura compris, l'enjeu ici n'est pas seulement social, mais également sécuritaire. Voulons-nous hériter d'un quartier mal construit dont les collectivités devront ensuite assumer les coûts, ou bien voulons-nous nous engager pour que les conditions de travail et la qualité qui en découle soient respectées ?**

Le Parti socialiste vient donc de déposer une motion (m 60 – 15.11) demandant que soient intégrés dans les appels d'offres et contrats du futur chantier les dispositions réglementaires relatives à la protection des travailleurs. La motion demande en outre que soit institué un fonds social, par le biais de pénalités financières appliquées aux entreprises éventuellement fautives, destiné à assurer le respect immédiat et effectif des conditions salariales et de travail prévues par les conventions collectives. Enfin, la motion demande à ce que, pour pouvoir travailler sur le chantier, les soumissionnaires ou leurs sous-traitants ne fassent l'objet d'aucune sanction ou poursuite pour violation du droit du travail ou quelconque autre interdiction dans le domaine.

Concrètement, le Parti socialiste invite le Conseil administratif à entamer des démarches avec les partenaires sociaux des métiers du bâtiment pour la mise en œuvre d'un plan de mesures visant au renforcement des contrôles paritaires sur les chantiers de la Ville de Vernier, ou ceux dans lesquels celle-ci aura délégué sa maîtrise d'ouvrage.

**Le chantier de l'Etang est un enjeu crucial de développement de Vernier durant cette législature. C'est notre rôle et notre responsabilité de collectivité publique de faire en sorte que les choses se déroulent au mieux. Tant pour la qualité du bâti que pour le respect du droit du travail. Notre Ville se doit d'être exemplaire et responsable. Le Parti socialiste de Vernier s'y engage !**

**Le Partis socialiste profite de ces quelques lignes pour vous adresser ses meilleurs vœux de fin d'année !**

**Nous vous remercions pour votre confiance qui nous permet au quotidien de nous battre pour le bien des habitant-e-s de Vernier.**

**C'est avec une motivation intacte et l'envie de faire encore plus que nous vous donnons rendez-vous en 2016 !**

**Bonnes Fêtes à toutes et à tous !**

Pour le Parti socialiste de Vernier  
Martin Staub, Président

*Toutes les dernières actualités et pour adhérer :*

**[www.psvernier.ch](http://www.psvernier.ch)**



**Parti socialiste de Vernier**

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: [staub.martin@gmail.com](mailto:staub.martin@gmail.com)

# Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée du jeudi 24 décembre 2015 au vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2016 inclus.

## POLICE MUNICIPALE

Pendant cette période, les agents patrouillent les jours ouvrables de 7h à 23h et une permanence téléphonique est assurée les jours de fêtes de 13h à 23h au tél. 022 306 06 55. En cas d'urgence, vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au tél. 022 427 93 21 ou le 117.

L'accueil au public reprendra le lundi 4 janvier 2016.

## ETAT CIVIL

Durant cette période de fermeture, voici quelques informations utiles :

Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, nous vous rappelons que nous avons une convention avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève, tél. 022 418 66 00.

En cas d'urgence uniquement (décès, inhumations, naissances à domicile), vous avez la possibilité de contacter notre permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 16h au tél. 079 558 99 00.

## SPORTS

### Piscine couverte du Lignon

Jeudi 24 et vendredi 25 décembre 2015.....	piscine fermée
Samedi 26 et dimanche 27 décembre 2015 .....	9h30 – 17h
Lundi 28 décembre 2015 .....	11h00 – 17h
Mardi 29 et mercredi 30 décembre 2015.....	8h30 – 17h
Jeudi 31 décembre 2015 et vendredi 1 <sup>er</sup> janvier 2016 .....	piscine fermée
Samedi 2 et dimanche 3 janvier 2016.....	9h30 – 17h

Heure limite d'entrée (tourniquets) ½ heure avant la fermeture – sortie des bassins ¼ heure avant la fermeture.

### Tennis d'Aïre et de Vernier

Les installations du Tennis de Vernier seront fermées du 20 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclus.

Les installations du Tennis d'Aïre seront fermées du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclus.

Seuls les ayants droit peuvent utiliser les courts (selon informations préalables à la réception des tennis).

Tennis d'Aïre : tél. 022 306 07 77 – Tennis de Vernier : tél. 022 306 07 76.

Le secrétariat du service des sports est fermé du mercredi 23 décembre 2015 dès 12h au lundi 4 janvier 2016 à 8h30.

## BIBLIOTHÈQUES

Durant les fêtes de fin d'année, les bibliothèques seront fermées du jeudi 24 décembre 2015 au samedi 9 janvier 2016. Réouverture selon l'horaire habituel dès lundi 11 janvier 2016.

# Déclaration d'impôts : besoin d'aide ?

Le service de la cohésion sociale de Vernier met à nouveau à votre disposition une permanence pour le remplissage des déclarations d'impôts, en collaboration avec les Centres d'action sociale (CAS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- domiciliées sur la commune
- qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à une fiduciaire.

**Une participation financière de CHF 20.– est demandée.**

Ces permanences auront lieu aux endroits suivants :

**CAS de Vernier (Hospice général)**

Avenue de Châtelaine 81B

1219 Châtelaine

Tél. 022 420 47 00

**CAS des Avanchets (Hospice général)**

Rue du Grand-Bay 18

1220 Les Avanchets

Tél. 022 420 47 50

**SCOS service de la cohésion sociale**

Chemin de l'Etang 4/6

1219 Châtelaine

Il est indispensable de téléphoner à l'un ou l'autre des numéros indiqués pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2015 ainsi que de votre déclaration. **L'action débutera le 15 février 2016.**

**Limite de revenus :**

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut annuel n'excèdera pas :

- |                |                                 |
|----------------|---------------------------------|
| ▪ CHF 50 000.– | personne seule                  |
| ▪ CHF 60 000.– | couple et famille monoparentale |
| ▪ + CHF 7000.– | avec un seul enfant             |
|                | par enfant à charge             |

**L'épargne ne doit pas dépasser globalement :**

- |                |                |
|----------------|----------------|
| ▪ CHF 20 000.– | personne seule |
| ▪ CHF 35 000.– | couple/famille |

**Les contribuables qui dépassent ces limites financières et qui prennent quand même un rendez-vous s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.**

Nous vous prions instamment de bien préparer les documents nécessaires pour remplir la déclaration, notamment de prendre avec vous **la copie de la dernière déclaration remplie (2014).**

## A TITRE INDICATIF, NOUS VOUS COMMUNIQUONS CI-DESSOUS LA LISTE DES DOCUMENTS À AMENER SELON VOTRE SITUATION PERSONNELLE :

**1. AVS – AI – SPC**

- attestation rente AVS-AI de l'année 2015
- attestation SPC: prestations versées en 2015
- attestation retraite éventuelle du 2<sup>e</sup> pilier 2015 (caisse de retraite ou de prévoyance)
- attestation éventuelle allocation de logement 2015
- assurance-vie éventuelle (contrat)
- carnets d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2015)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2015
- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2015)
- certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- si emprunt bancaire: décompte des

intérêts versés en 2015

- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie en 2015

**2. Salariés**

- attestation salaire 2015
- attestation chômage, indemnités complémentaires mensuelles (2015)
- attestation indemnités pertes de gains (2015)
- attestation allocation logement (2015), allocations familiales et pension alimentaire reçue (2015)
- attestation aide financière de l'Hospice général en 2015
- carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2015)
- cotisations payées à l'assurance maladie en 2015

- frais médicaux: décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2015); certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- assurance-vie (contrat)
- si emprunt bancaire: décompte des intérêts versés en 2015
- pension alimentaire versée pour personne à charge en 2015
- attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie
- pour les familles monoparentales, quittance de la crèche ou frais de garde (moins de 12 ans / max. CHF 2500.–)

- N. B.** Pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants, soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

## ACTION IMPÔTS POUR LES 18 À 25 ANS

Dans le cadre de sa campagne d'information sur le désendettement, la Ville de Vernier, en collaboration avec l'Hospice général, organise des ateliers offrant aux jeunes adultes un soutien administratif afin de les aider à remplir leur déclaration d'impôts.

En cette fin d'année, un courrier personnalisé est adressé à tous les jeunes ayant atteints leur majorité en 2015. Il est accompagné d'un bon les encourageant à profiter de cette prestation gratuite!

Pour tout complément, n'hésitez pas à contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)

## ANNONCES GRATUITES

### A vendre

**Micro Hermann** état neuf utilisé deux fois CHF 1100.– à discuter.

**Bureau New York** plateau en verre CHF 100.– à discuter.

**Table à manger** plateau en verre avec 4 chaises, CHF 200.–

**Bottes de cowboy** pour femme CHF 80.– Tél. 022 341 21 85

**Accordéon diatonique**, 8 basses siB, Ländlerperle. Etat neuf. Avec valise. CHF 800.– Tél. 077 410 01 48

**Costume flamenco** (femme) état neuf. CHF 40.–

**Disques vinyles 78 tours**, musique classique et populaire entre CHF 2.– et CHF 3.– /pièce.

Tél. 022 796 82 47 (en soirée)

**Voiture de tourisme**, diplomatique, Toyota Carina E2.0I, 1993, automatique, 255 000 km, gris foncé métallisé, bon état. 5 places, 5 portes, batterie et pneus neufs. CHF 3250.– à discuter.

Tél. 079 357 38 59

**Manteau en mouton retourné** gris à capuche, taille 38/40. Excellent état.

Prix neuf CHF 950.– cédé CHF 450.– Tél. 079 306 78 19

### A votre service

Couturière à domicile pour retouches tissus et cuir, confection dame et homme.

Tél. 022 796 18 76 ou 079 894 84 49

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif:  
Tél. 022 306 06 20 – [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

## EN CAS DE NEIGE, QUI EST RESPONSABLE DU DÉBLAYAGE ?

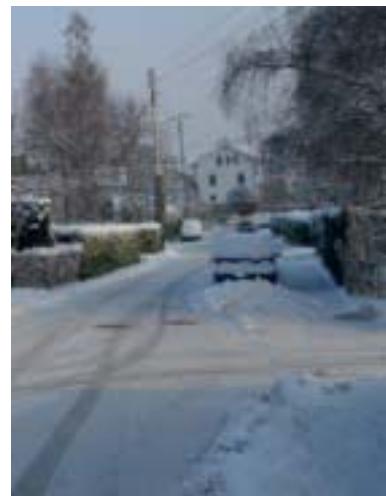
La voirie dégage en priorité :

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques

### Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22, al. 1

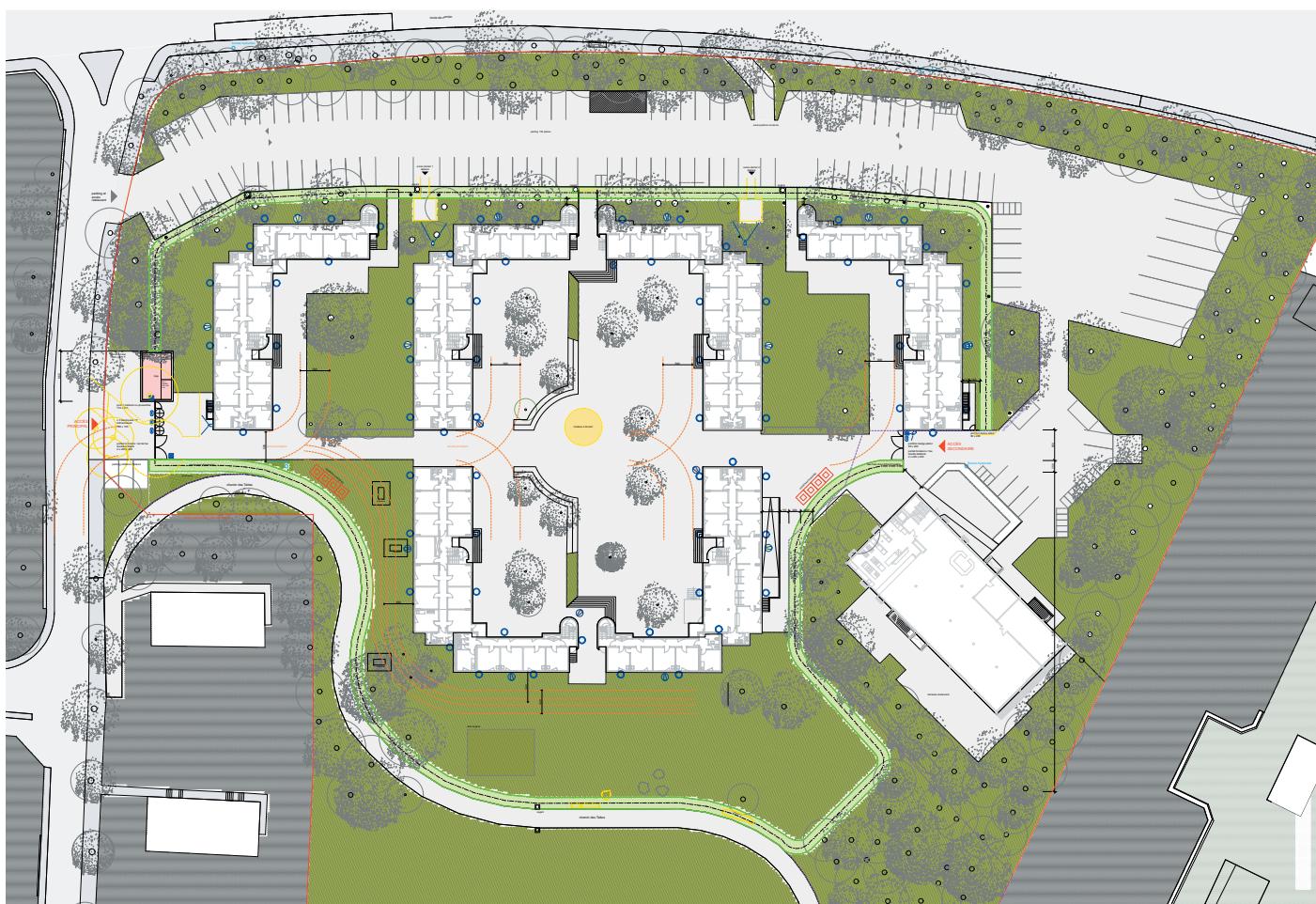
En cas de chute de neige ou de verglas, **les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible**. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00.



# Un projet sûr et vert pour les Tattes

L'Hospice général, qui gère le centre d'hébergement collectif des Tattes, projette d'installer sur le périmètre des bâtiments une clôture végétalisée pour assurer le confort et la sécurité des résidents. Un projet pour lequel une demande d'autorisation sera bientôt déposée.



Nouveau périmètre sécurisé.

Les Tattes constituent, comme on le sait, le plus grand centre d'hébergement de requérants d'asile de Suisse. Il a été l'objet d'une attention particulière, ces dernières années, pour assurer la cohésion et un climat serein entre les résidents. La population à l'intérieur des bâtiments a ainsi considérablement évolué. Ce sont surtout des personnes disposant d'une autorisation de séjour et soucieuses de s'intégrer. On compte

également de plus en plus de familles qui, toutes, ont à cœur de préserver de bonnes conditions pour élever leurs enfants.

Tous réclament davantage de sécurité, notamment en regard des personnes venant de l'extérieur, à la tombée du jour, et qui sont souvent sources de tensions, voire d'incidents.

## Une clôture dissuasive mais pas agressive |

C'est dans le sens d'une amélioration du cadre de vie des résidents et afin de préserver au mieux leur intimité que l'Hospice général s'est penché sur la mise en place d'un dispositif de sécurité entourant le centre. Les options retenues pour l'heure veillent à présenter un type de barrière dissuasif mais non agressif d'un point de vue visuel. C'est le cas notamment d'un concept de clôture

végétale, assez haute et épaisse pour constituer un obstacle infranchissable, tout en étant agréable à l'œil.

L'enceinte offrira deux points de passage. Le principal, situé chemin de Poussy, sera équipé d'une guérite tenue par deux agents privés de sécurité 24h/24. A l'opposé, un portail automatique permettra le passage des véhicules de service et ne sera pas accessible pour les résidents. Au titre des équipements nouveaux, relevons encore des caméras de vidéoprotection disposées sur tout le

pourtour de la barrière et devant les différentes entrées des immeubles. Enfin, notons que l'éclairage sera entièrement revu dans l'enceinte.

Le parking situé le long de la route de Vernier restera toujours librement accessible pour les résidents ou les visiteurs, mais deviendra payant. Il est en effet repris par la Fondation des Parkings qui installera un système payant à l'extérieur de l'enceinte.



## TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE

**Monique\*, originaire du Congo Brazzaville, mère célibataire et ses deux enfants scolarisés à Vernier.**

« De 2011 à fin 2014 c'était vraiment difficile. Il y avait du trafic de drogue ou des bagarres à l'extérieur. On n'était pas tranquilles. J'avais peur de laisser les enfants jouer seuls dehors. Depuis le déménagement d'une partie des hommes célibataires dans un autre centre, ça va nettement mieux. C'est plus propre et plus calme. Il y a moins de gens venant *d'on ne sait où*. Je peux laisser les enfants profiter des places de jeux. Je les surveille par la fenêtre. La vie entre voisins se passe normalement et les relations avec le directeur et l'équipe sont positives, sans tension. » Monique se réjouit du projet de périmètre sécurisé qui devrait apporter à tous le sentiment de bénéficier d'un espace de vie protégé.

\*prénom fictif



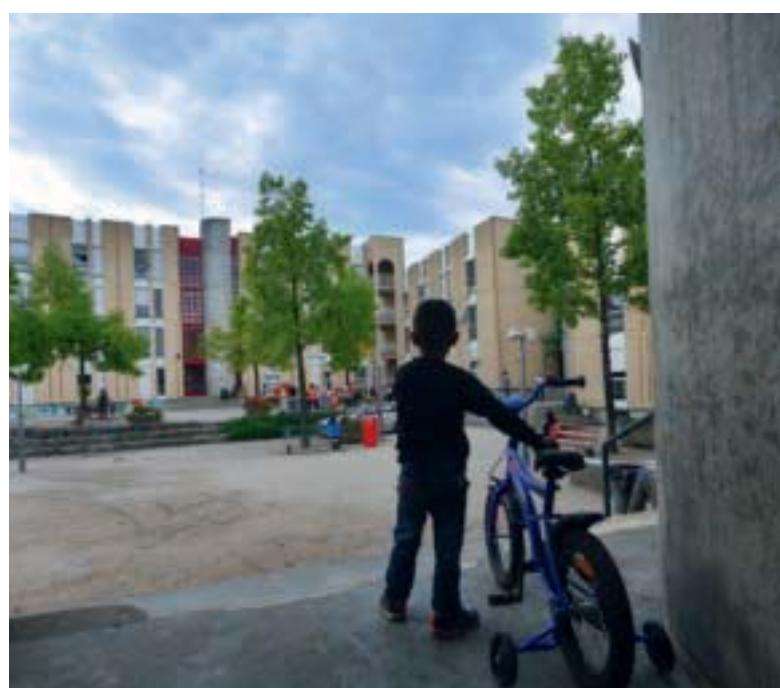
Option de barrière végétalisée.

## LE CENTRE DES TATTES : UNE FORMIDABLE MOSAÏQUE

Sur ce minuscule périmètre, plus de 60 nationalités cohabitent avec une surprenante harmonie, eu égard à la promiscuité et l'incertitude de leur avenir. La population des Tattes compte également, fait nouveau, environ 170 enfants dont la présence incline à davantage de sérénité de la part des adultes.

L'amélioration du climat dans ce centre est le fruit du travail quotidien des collaborateurs de l'Hospice général ainsi que de la collaboration avec la Ville de Vernier, en particulier son service social, les associations et œuvres d'entraide actives aux Tattes, sans compter le soutien bienveillant des habitants du voisinage.

Grâce à toutes ces bonnes volontés, l'organisation du partage des tâches d'entretien, l'animation d'activités ou d'événements mêlant les résidents et créant des liens, sont autant d'interventions qui permettent de gérer un petit territoire aspirant à la paix.



# Journée «Futur en tous genres»

**Le jeudi 12 novembre dernier, à l'occasion de la journée «Futur en tous genres», Yoen, Alexandre, Aline et Romain ont passé une journée d'immersion à Vernier pour découvrir de nouveaux horizons professionnels aux côtés de leurs parents.**

La journée «Futur en tous genres» s'intéresse à l'avenir et aux larges perspectives qui s'offrent aujourd'hui aux filles et aux garçons. Le temps d'une journée, les élèves scolarisé-e-s en 7P Harmos sont invités à découvrir de nombreux domaines professionnels et des parcours de vie inédits. «Futur en tous genres» leur permet de découvrir de nouveaux horizons, de réfléchir au choix d'une carrière professionnelle et des perspectives de vie sans a priori ou idée préconçue.

C'est à cette occasion que, après un accueil et une présentation de la Mairie par Pierre Ronget, Conseiller administratif, plusieurs employé-e-s de l'administration ont présenté à leur(s) enfant(s) leur lieu de travail ainsi que les différentes facettes de leur métier. Au-delà d'être une journée d'orientation professionnelle, «Futur en tous genres» souhaite montrer aux enfants que chaque métier peut être exercé par une femme ou un homme et que toutes les perspectives professionnelles sont envisageables par toutes et tous.



De gauche à droite : au premier plan, Aline et Romain, Pierre Ronget, Conseiller administratif, Alexandre et Yoen entourés de gauche à droite au deuxième plan de José Antunes (voirie), Yasmina Baldacci, Sandra Constantin, Anastasia Baglione (ressources humaines) et Manuel Gysler (sports).

## 15<sup>e</sup> ÉDITION DU CONCOURS GENEVOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Les inscriptions pour l'édition 2016 sont ouvertes

Vous avez un projet ou réalisé une action exemplaire en matière de développement durable ? Vous êtes une entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public ou parapublic ? Participez au Concours genevois du développement durable !

Les projets et réalisations doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région. Le concours comporte trois catégories :

- **La Bourse** contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de CHF 30 000.–.
- **Le Prix** récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de CHF 10 000.–.
- **La Distinction** (sans dotation financière) met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

**Délai d'inscription: 29 janvier 2016**



Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse : [www.ge.ch/concours-dd](http://www.ge.ch/concours-dd). Pour tout complément d'information : M. Jean-Pierre Tombola, service cantonal du développement durable, PRE – Tél. 022 388 19 42 [jean-pierre.tombola@etat.ge.ch](mailto:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch)

# Opération éclairs : ensemble pour la lutte contre le sida

**Le 30 novembre dernier, 1200 parts d'éclairs au chocolat ont été distribuées aux enfants des restaurants scolaires verniolans pour soutenir la lutte contre le sida.**

**Ensemble pour la lutte contre le sida |** Le dimanche 29 novembre 2015 dans le hall historique de la gare Cornavin, une mosaïque géante entièrement composée d'éclairs de toutes les couleurs a été réalisée en quelques heures pour prendre la forme d'un dessin du célèbre dessinateur suisse Zep.

A l'issue de cet événement, 23 700 éclairs de cette mosaïque exceptionnelle ont été vendus et livrés. Il s'agit de la plus grande jamais réalisée, qui est désormais entrée dans le livre Guinness des records.

La Ville de Vernier, en partenariat avec Eldora, son prestataire pour la restauration scolaire, s'est joint à cette action et a

commandé 1200 parts de gâteaux. Les éclairs ont été servis en dessert dans les restaurants scolaires de Vernier le lundi 30 novembre dernier.

L'intégralité du chiffre d'affaires est reversée au Groupe sida Genève. Pour Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge des écoles : « C'est grâce à la participation de toutes et tous que nous arriverons ensemble à vaincre le sida et ses discriminations. Pour la Commune, il est important de soutenir ce type d'action. Et cerise sur le gâteau, 1200 enfants ont pu déguster les éclairs confectionnés par le groupe Gilles Desplanches. »



80,27 m<sup>2</sup> et 23 700 éclairs au chocolat ont composé un immense Titeuf dessiné par Zep. La pâtisserie géante a été homologuée à Genève par le Guinness Book of Records comme la plus grande mosaïque du genre.



Les enfants du restaurant scolaire des Ranches ont pu déguster en dessert les éclairs au chocolat confectionnés dans le cadre de l'action de lutte contre le sida.

## LE GROUPE SIDA GENÈVE

Vingt-huit années de travail sur le terrain : le Groupe sida Genève renforce et développe des projets de lutte contre le sida dans les quatre domaines d'action suivants : la prévention de nouvelles infections, le soutien aux personnes touchées, la lutte contre les discriminations et la diffusion d'informations

sur le VIH/sida et les autres infections sexuellement transmissibles (IST).

En Suisse, on estime que 25 000 à 30 000 personnes vivent avec le VIH. Depuis le début de l'épidémie, plus de 7000 personnes sont mortes du sida dans notre pays et, chaque semaine,

10 nouvelles personnes apprennent leur séropositivité. A Genève, canton le plus touché de Suisse, 1 personne sur 100 vit avec le VIH. Et depuis les années 1980, on estime à plus de 700 le nombre de personnes décédées du sida à Genève.

# Jardin d'enfants des Libellules : un nouveau départ !



© Serge Honthaas

Après avoir cessé de fonctionner au sein de l'Espace de vie enfantine des Libellules à l'été 2012, le jardin d'enfants des Libellules a rouvert ses portes. Il s'inscrit dans le cadre du projet des « Nouvelles Libellules » mené en collaboration avec la fondation Emile-Dupont et est situé dans l'édicule jaune, le plus spacieux de ces espaces créés au pied des immeubles.

Le jardin d'enfants accueille depuis cette rentrée scolaire deux groupes de 17 enfants les matins et les après-midis. Ce qui représente en tout et pour tout une quarantaine de familles.

Le jeudi 5 novembre dernier, la Ville de Vernier a convié élus, parents, associations de quartier, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce projet, pour l'inauguration de ce nouvel espace de vie de la petite enfance.

Pour Thierry Apothéloz, Maire de Vernier, la politique de la petite enfance est plus qu'une politique d'accueil. Elle doit renforcer l'égalité des chances, notamment en permettant aux petits enfants de vivre entourés d'autres enfants de milieux variés. Le Magistrat a rappelé lors de son allocution l'importance de créer des lieux de vie, de partage, d'inclusion des

familles et de leurs enfants et ce dès le plus jeune âge.

La responsable du service de la petite enfance Ruth Oberson s'est quant à elle félicitée de la réouverture de ce jardin d'enfants. Après sa fermeture en 2012, elle avait affirmé que, par un moyen ou un autre, il réapparaîtrait dans le paysage verniolan, c'est aujourd'hui chose faite.

La partie officielle a été suivie d'une visite des lieux et d'un apéritif partagé dans ces très joyeux locaux.

## AVIS IMPORTANT : ASSAINISSEMENT DES FENÊTRES ET AUTRES EMBRASURES EN FAÇADE

Ayant été informés de pratiques abusives, nous vous rendons attentifs au fait qu'aucune entreprise n'a reçu de mandat officiel de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) pour effectuer des travaux ou des contrôles sur les bâtiments. Vous êtes libres de faire appel à l'entreprise de votre choix pour assainir vos fenêtres et autres embrasures.

Dans le cas où une entreprise se présenterait à vous au nom de l'OCEN ou comme étant mandatée par l'OCEN, nous vous conseillons de faire preuve de prudence et de nous le signaler au tél. 022 546 76 00 ou par e-mail [ocen.autorisations@etat.ge.ch](mailto:ocen.autorisations@etat.ge.ch), afin que nous puissions dénoncer cet abus.

# Inauguration de la patinoire saisonnière au Lignon

Le samedi 7 novembre dernier, plus de 70 personnes se sont rendues à l'inauguration de la patinoire synthétique couverte au Lignon. Après la partie officielle en présence d'Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge des sports, Hugh Quennec, président du Geneve-Servette Hockey Club (GSHC), Ksenia Fligui, responsable de l'Association Genève futur hockey, toutes et tous on pu assister à une démonstration des joueurs du GSHC aux côtés de la mascotte, l'aigle Sherkan. Retour en images sur [www.vernier.ch/photos](http://www.vernier.ch/photos).

La patinoire saisonnière est ouverte jusqu'au dimanche 3 avril 2016 : lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30-20h / mercredi 13h-20h / samedi 10h-20h / dimanche 10h-18h. Durant les vacances scolaires, les heures d'ouverture correspondent aux horaires de la piscine du Lignon, disponibles sur [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch). Location des patins CHF 2.-



© Serge Honthaas

**Patinoire saisonnière du Lignon**, route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon – Bus 6 et 19, arrêt Bois-des-Frères, bus 23, arrêt Château-Bloch, bus 51, arrêt Ecu.  
Informations : service des sports, tél. 022 306 07 70 [sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)

## Récupération : calendrier 2016

La Ville de Vernier, dans le cadre de la politique qu'elle mène de manière très active pour la récupération et le recyclage des déchets, entend atteindre d'ici 2017 un taux de recyclage de 50% des déchets des ménages, des entreprises et de l'administration communale.

A l'instar du canton de Genève, la commune souhaite éviter la mise en place d'une taxe au sac préconisée par la Confédération. A ce jour, le taux de recyclage de la commune avoisine les 43%. Si la moyenne des déchets recyclés est en hausse ces dernières années, nous constatons qu'il y a encore beaucoup de personnes qui ne trient pas et ne respectent pas les dates de levées des objets encombrants.

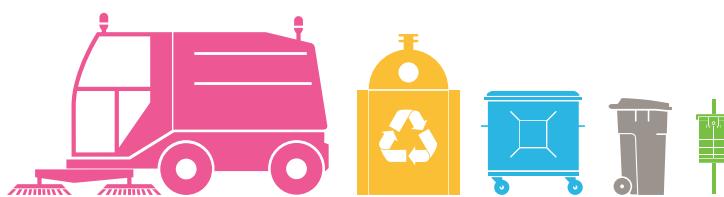
Vous trouverez en pp. 24-25 le calendrier de la récupération pour l'année 2016. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le 31 décembre 2015, un ramassage du verre, du PET et du compost aura exceptionnellement lieu.
- Les sapins de Noël non traités seront ramassés avec les déchets compostables les 29 et 31 décembre 2015 ainsi que les 5, 12, 19 et 26 janvier 2016.
- Certaines tournées en zone villas seront réduites de trois passages à deux passages par semaine (ordures ménagères et papier carton) et de deux passages à un passage par semaine (PET). Cela en raison des faibles tonnages (voir calendrier).

Nous ne pourrons atteindre notre objectif sans votre aide. Nous vous remercions de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

### INFO

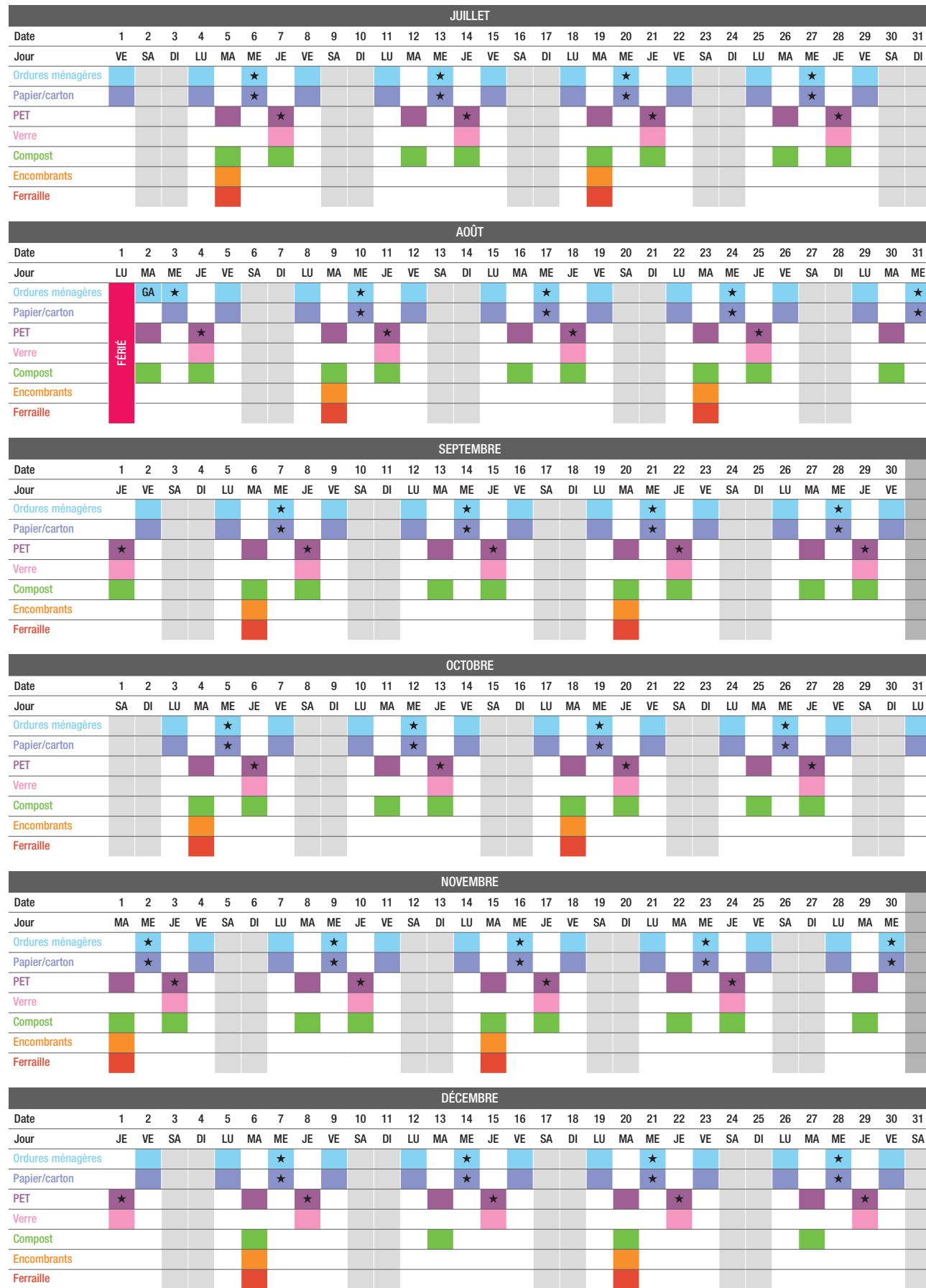
Service de la récupération  
Tél. 022 306 07 00  
[cev@vernier.ch](mailto:cev@vernier.ch)



**PROPREMENT VERNIER**

# Récupération : calendrier 2016

- ★ Zones villas non desservies
- GA Ordures ménagères grands axes



# Concours Vernier Fleuri 2015

La soirée annuelle des espaces verts a rassemblé les participants du concours Vernier Fleuri 2015 et les adhérents à la Charte des Jardins et le public.

Aline Blaser, cheffe de programme à la Direction générale de la nature et du paysage (DGNP), a donné une conférence sur les corridors biologiques.

Durant cette soirée, les participants au concours Vernier Fleuri, qui par leur créativité ont su magnifier leurs balcons ou leur jardin durant la belle saison, ont été récompensés par différents prix.

Les participants du concours et les adhérents à la Charte des Jardins ont également participé au tirage au sort d'un

bon de voyage à destination du château de Schönbrunn à Vienne. Les lauréats sont M<sup>me</sup> et M. Di Sanza.

Bravo à tous et ne manquez pas le prochain rendez-vous samedi 30 avril 2016 pour le traditionnel Marché de Printemps à la découverte des plantons ProSpecieRara et des géraniums !



M<sup>me</sup> Ada Di Sanza, 1<sup>re</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Buzzi Dominique, 1<sup>re</sup> place fenêtres et balcons.



M<sup>me</sup> Claire-Lise Quadir, 2<sup>re</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Laurinda Sedita Ragano, 2<sup>e</sup> place fenêtres et balcons.



M. Roland Joly, 3<sup>e</sup> place terrasses et villas.



M<sup>me</sup> Gisèle Borcard, 3<sup>e</sup> place fenêtres et balcons.

# Vernier au centre d'Antigel en 2016

**Du 29 janvier au 14 février 2016, le Festival Antigel déplie sa carte culturelle sur plus de vingt communes pour une 6<sup>e</sup> édition qui place Vernier au centre de son dispositif tentaculaire en accueillant le lieu central du festival.**



© Le Creative Sweatshop  
Brodinski.



Angel Haze.

En 2015, pas moins de 37 000 spectateurs ont défié les caprices d'un hiver parfois glacial pour partir à la découverte de lieux insoupçonnés, se rassembler dans la chaleur des salles de spectacles et pour s'aventurer sur les passerelles hissées par le festival entre musique, danse, sport, fête, détente et terroir. Bref, à vivre l'expérience Antigel à fond!

Au programme cette année, on retrouve bien sûr les incontournables : les sets électro-ambient des bains de Cressy, les têtes d'affiches internationales au Victoria Hall et au Bâtiment des Forces Motrices, les projets participatifs dans l'espace urbain, les expéditions artistiques inédites, les yoga brunchs détox, les concerts et spectacles dans les piscines, les usines ou les temples, sans oublier un lieu central hors norme et totalement inédit qui succédera à la Halle CFF Pont-Rouge de l'année dernière.

Le Grand Central version 2016, c'est une friche industrielle située dans le quartier de l'Etang à Vernier qui sera totalement réaménagée et transformée en club éphémère par les architectes du Bureau A. Béton, métal et lignes sixties : l'Îlot F a une gueule folle. En vrai : il sent la rave fleuve ou les volts rock à plein nez. Autour ? Personne ! Coincé entre l'autoroute, le chemin de fer et les citernes de Vernier, l'énorme bâtiment industriel attend d'être détruit. Demain, à sa place, un nouveau quartier sortira de terre avec ses 2500 logements et autant d'emplois. Mais avant cela, Antigel lui offre un salut ultime. Et mémorable !

Salle de concert, dancefloor géant ou fête foraine hallucinée : le Grand Central est tout cela à la fois. Un mini-festival dans le festival comprenant des soirées clubbing, Soul Train, Swing to Electroswing, un focus South Africa, mais aussi une Roller Skate Party, un apéro géant du

terroir, le Marché Sans Puces, des food trucks, des bars et des espaces lounge. La programmation quant à elle s'annonce ambitieuse, du hip hop puissant d'Angel Haze à l'électronique dark de Brodinski en passant par la deep house du maestro Black Coffee ou encore le cinemix de Jeff Mills, figure majeure de la techno de Detroit considéré comme l'un des producteurs les plus inventifs au monde.

Découvrez le programme complet sur [www.antigel.ch](http://www.antigel.ch)

**Antigel, du 29 janvier  
au 14 février 2016**

**fes  
ti  
val**



# ***Nothing that is everything***

**Danse, musique rythmique, poésie sont au programme de cette co-production du Festival Antigel et de la Ville de Vernier. Une performance ludique à découvrir les 11 et 12 février à la Salle du Lignon.**

Avec *Nothing That Is Everything*, Zita Swoon Group s'inspire d'un film qui reconstitue un des premiers spectacles de Dada au Cabaret Voltaire à Zurich en 1916. Là se retrouvent tous les éléments qu'ils utilisent ; œuvres plastiques dans le décor, masques et costumes, danse, musique, rythmique, poésie, confusion (des langues) et humour.

Zita Swoon Group propose une performance ludique au sein de laquelle



© Dany Willems

les scènes qui s'enchaînent illustrent la façon dont les gens interagissent les uns avec les autres et allient ingénieusement le mouvement et la danse à la musique. L'ensemble veut laisser une impression d'émerveillement et de joie. Danseurs et musiciens s'aventurent dans leurs disciplines mutuelles en recherchant ce que les uns sont capables de supporter des autres en matière de sonorités et de mouvement. Quand le son l'emporte-t-il sur le mouvement ou vice versa ? Comment protéger la fragilité des deux pôles, et comment les amener à se renforcer mutuellement ? La voix elle aussi reste un instrument important. A côté de mélodies composées pour elle, on chante dans différentes langues, créant ainsi une atmosphère paradoxale de confusion et de convivialité. Les relations humaines transcendent les limites du langage, elles se jouent encore à beaucoup d'autres niveaux.

## **Artistes**

concept & direction Stef Kamil Carlens et Aarich Jespers  
 Stef Kamil Carlens (chant, piano, basse, guitare résophonique, accordéon, danse), Aarich Jespers (piano, petites percussions, guitare percussive, effets, danse), Kapinga Gysel (chant, piano, keyboards, accordéon, danse), Eva Tshiela Gysel (chant, piano, keyboards, accordéon, danse), Wim De Busser (petit tambour, piano, Korg MS20, effets,

danse), Inge Van Bruystegem (danse, chant, petit piano), Misha Downey (danse, chant, accordéon), Laurence Bourgeois (artistique production assistante), Luc Schaltin (Light design).

## **Production**

Une production Wolvin/ Zita Swoon Group asbl en coproduction avec Kaaitheater présenté à Bruxelles par le Kaaitheater, Klarafestival & Ancienne Belgique soutenue par l'Agence des Arts de la Communauté Flamande. Avec des remerciements spéciaux à Needcompany pour leurs commentaires très appréciés, et surtout Jan Lauwers, Maarten Seghers et Elke Janssens.

## **INFO**

*Nothing that is everything*  
 Coproduction Festival Antigel et Ville de Vernier

**Jeudi 11 février**

**et vendredi 12 février à 20h**

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon

Bus 7, 9, 23 et 51 – Arrêt Cité Lignon

Durée du spectacle : 1h15  
 Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle, accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



**Achats de billets :** [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

**Renseignements au service de la culture :** tél. 022 306 07 80 – [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)

# Le titre est dans le coffre

Rire, poésie, intrigue, mimes et clowns : voici les ingrédients de ce spectacle rocambolesque. Venez en famille découvrir ce qu'il se cache dans le mystérieux coffre de Monsieur Bertrand...

L'objectif du Théâtre du Faune est de créer un vaudeville contemporain qui, par le regard du clown, puisse interroger l'art de la représentation en se jouant des codes et des apparences.

Dans leur création : *Le titre est dans le coffre*, un brillant quatuor formé de Monsieur Bertrand, célibataire endurci, maniaque du rangement et de la propreté ; Manivel, clochard et pickpocket, meilleur ami de Monsieur Bertrand ; Georges Target, célèbre inspecteur britannique, à la poursuite de Manivel ; et Cousin Creum, du Limousin, cousin de Monsieur Bertrand, vous plongera dans un univers burlesque et rocambolesque fait de rire, de mime, de poésie, d'intrigue.

Un petit-bourgeois maniaque de la propreté, un cousin de province mal léché, un inspecteur *so bristish* et un pique-assiette culotté : tout ce petit monde pourrait se retrouver dans l'antichambre d'un vaudeville. Est-on chez Feydeau ? Pas vraiment. Si tous les ingrédients propres au genre sont réunis (le canapé, le guéridon et la porte battante) c'est pour nous permettre de jouer avec la convention au profit de l'absurde et de la dérision. Dans *Le titre est dans le coffre*, les portes se déplacent, les murs bougent, les objets changent de fonction et les personnages s'appuient sur les réactions du public. Comique de situation, quiproquos, gags, détournement d'objets, la convention théâtrale est ici poussée à l'extrême, jusqu'à des zones de turbulence et de folie, où le rire le dispute à la poésie.



*Le titre est dans le coffre* narre l'histoire de Monsieur Bertrand qui vit seul. Son quotidien, réglé comme du papier à musique, est pimenté par les visites de son seul ami, Manivel, un entourloupeur de haut vol. Aussi, quand Monsieur Bertrand reçoit en héritage le coffre (mais sans la clé !) de son défunt père, sa vie bascule. Manivel use de stratagèmes ubuesques pour s'emparer du coffre, alors qu'il est lui-même recherché par le célèbre inspecteur Target. Quant au cousin Creum, censé ramener la clé, il affirme l'avoir déjà donnée. Et personne n'a la moindre idée de ce que renferme ce coffre. Et vous ?

## INFO

*Le titre est dans le coffre*

Vaudeville clownesque – Théâtre du Faune  
Conception et mise en scène Fred Robbe

**Samedi 16 janvier à 16h30**

Salle du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon  
Bus 7, 9, 23 et 51 – Arrêt Cité Lignon

Durée du spectacle : 1h15

Caisse et buvette une heure avant le début du spectacle,  
accès à la salle dix minutes avant le début de la représentation.



Achats de billets : [www.vernier.ch/billetterie](http://www.vernier.ch/billetterie), stand Info Balexert, service culturel Migros Genève (rue du Prince 7), Migros Nyon-La Combe, caisse (une heure avant le début du spectacle, sous réserve des places disponibles).

Renseignements au service de la culture : tél. 022 306 07 80 – [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.facebook.com/VilledeVernier](http://www.facebook.com/VilledeVernier)

## Marché artisanal local

**Jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 décembre 2015**  
Centre commercial du Lignon  
(durant l'horaire d'ouverture du Centre)



Une occasion de découvrir les réalisations et le savoir-faire de talentueux artisans et artisanes. Les visiteurs pourront également trouver des idées de cadeaux originaux pour Noël avec des créations uniques.

## A la MACAV

Rue du Village 52 – 1214 Vernier

**Du 25 janvier au 13 février 2016**  
Flâneries, huiles sur toile par Fabienne Chabaud

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30  
Fermé le dimanche et durant les vacances scolaires  
Renseignements: tél. 079 401 01 90

## Marché d'artisanat local

« Talents de nos quartiers »  
Venez découvrir les loisirs créatifs de vos voisins!



**Samedi 19 et dimanche 20 décembre 2015 de 11h à 18h**

Ecole de Châtelaine – salle de gym  
Entrée libre – buvette – démonstrations  
Parking gratuit dans le préau de 11h à 18h

## Vous aimez chanter ?

Oyez! Oyez! Alors venez nous rejoindre à la chorale paroissiale Saints-Philippe-et-Jacques, à Vernier. Nous vous accueillerons avec joie!

### Répétitions les jeudis à 20h

Salle Saint-François, chemin de Poussy 33, en face de l'église

Contact: Gisèle Borcard, tél. 022 796 47 46

## Concerts au Lignon

### Dimanche 31 janvier à 18h

Temple du Lignon – place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

**Jerica Pavli, flûte et l'ensemble Gioacchino** interpréteront des œuvres de F. Geminiani, J.-S. Bach, A. Corelli et S. Mercadante.

L'entrée aux « Concerts au Lignon » est libre. Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

## « Joyeux Dimanches ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie.



C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aïre-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.– min. boissons et café inclus. Les prochains repas auront lieu les dimanches

### 10 janvier et 14 février 2016 à 12h15

Centre de quartier du Lignon

**Inscription jusqu'au vendredi** qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53.

**Attention, le nombre de places est limité !**

# Mais que se passe-t-il au Quart'île ?

**Enfin ! Il était temps de venir vous raconter ce que, depuis le printemps, le Quart'île a inventé.**

Car comme vous le savez peut-être, cela fait maintenant plus de cinq mois que la Maison de Quartier de Vernier-Village a déménagé. Elle a fait ses cartons du chemin Champ-Claude, mis son ancien nom, L'Alibi, sous le paillasson et est arrivée au chemin de Mouille-Galand, redorée d'un nouveau prénom : le Quart'île. Depuis, il s'y passe des choses bien jolies...

Les petits de 4 à 9 ans ont un accueil sur inscription tous les mercredis. Entre bricolages et aventures dans le grand terrain qui entoure la maison, tous les prétextes sont bons pour laisser libre cours à son imagination. A midi, ils ont la possibilité de manger tous ensemble des repas préparés par leurs soins avec l'aide de l'équipe. Sont privilégiés des produits de qualité et de saison. Les inscriptions sont aussi possibles pendant la période des vacances scolaires.

Du côté des plus grands, il faut prendre ses marques. Nouvelle maison, nouvel emplacement. Avec le déménagement, certains se sont perdus en route et d'autres ont découvert la Maison de Quartier. Les adolescents de 10 à 15 ans, qui viennent au Quart'île en accueil libre, investissent les lieux avec beaucoup d'enthousiasme. C'est comme ça que, par exemple, un groupe de jeunes s'engage dans un atelier DJ en vue d'animer la soirée disco de fin d'année.

On pourrait aussi vous parler des soirées disco, des activités pendant les vacances scolaires, du troc de jouets qui a lieu chaque année, et de toutes ces belles choses qui arrivent au Quart'île. Mais cela prendrait certainement plus qu'une page dans l'*ActuVernier* !

**Et pour le reste du quartier alors ?** | Eh oui... qui dit Maison de Quartier dit surtout quartier. C'est pour cela que tous les samedis de 14h à 18h, le Quart'île accueille les habitants de Vernier-Village à venir passer un moment dans ce lieu. Se rencontrer autour d'un thé ou un café, créer des liens intergénérationnels, partager des idées et faire naître des projets. Tout un programme !

**Plus qu'une Maison de Quartier, une association** | En effet, la Maison de Quartier de Vernier-Village, c'est avant tout une association, composée d'un comité de bénévoles, chargée d'accompagner dans leurs tâches des animateurs et des moniteurs qui sont sur le terrain.



Le soutien financier de la Ville de Vernier, les cotisations des membres ainsi que des dons, font également partie des ressources nécessaires au bon fonctionnement du Quart'île.

Vous pouvez, vous, à tout moment donner un coup de main en tant que bénévole.

Nous espérons avoir titillé votre curiosité et vous attendons nombreux dans cette magnifique Maison de Quartier, pour de nouvelles aventures !

Pour l'Association de la Maison de Quartier de Vernier-Village  
Le Quart'île

Nancy Floquet et Nathalie Velasco Briner

## INFO

MQVV le Quart'île  
Ch. Mouille-Galand 21 – 1214 Vernier  
Tél. 022 341 04 08

[mq.venier@fase.ch](mailto:mq.venier@fase.ch)  
[mqvv.ch](http://mqvv.ch) ou facebook: *Mqvv Le Quart'île*



# Partageons Noël, une magnifique aventure fraternelle et conviviale !

L'association *Partageons Noël* remet le couvert en offrant, comme chaque année depuis dix-sept ans, un repas gratuit à tous ceux et celles qui le désirent **jeudi 24 décembre 2015** au soir, au Centre protestant du Lignon (accès bus 7, 9, 23, 51 arrêt Cité Lignon ; la salle des fêtes et le centre protestant se trouvent derrière le Centre commercial, sur la place du Lignon).

Diverses animations seront proposées durant la soirée avec des jeux pour les enfants. Aucune inscription n'est requise et chacun est bienvenu !

Un apéritif est servi à 19h, suivi d'un repas de fête vers 20h environ au foyer protestant du Lignon. Un buffet de salades et de desserts est préparé et offert par des particuliers et des détaillants de la région. L'équipe d'organisation prépare de son côté le plat principal.

La soirée se termine vers minuit et il est possible de raccompagner les personnes en fonction de la disponibilité des véhicules. Pour tout renseignement concernant la soirée, contactez le numéro 078 673 30 34.

L'Association ne peut se passer de la précieuse aide de bénévoles engagés pour la préparation, la soirée et le rangement. Si vous désirez nous aider d'une manière ou d'une autre, merci de vous adresser au tél. 077 435 71 40.



## PARTAGEONS NOËL

**Jeudi 24 décembre 2015**

Centre protestant du Lignon

19h15 Apéritif

20h Repas et soirée

**Gratuit et ouvert à tous !**

Bénévoles tél. 077 435 71 40

Secrétariat tél. 078 673 30 34

## PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON JOUE !

Jeux de société au Lignon – 6<sup>e</sup> édition – Entrée gratuite !

**Samedi 23 janvier 2016**

Salle sous l'église du Lignon (derrière la ludothèque).

**De 15h à 19h** pour les enfants avec la ludothèque du Lignon. Goûter offert et concours avec des jeux à gagner !

**De 20h à 2h** pour les adolescents et adultes (avec les animateurs de Joca). Buffet canadien, boissons offertes.

Vous ne connaissez que le Monopoly et le Scrabble ? Venez découvrir les centaines de jeux pour petits et grands proposés par la ludothèque du Lignon et l'association Joca !

Seul ou accompagné, rejoignez-nous pour passer un moment convivial et ludique !



[www.joca.ch](http://www.joca.ch)

# Le livre vagabond au Lignon

**Vous avez aimé un livre, vous aimeriez le partager avec le monde entier et vous ne savez comment faire ?**

Sans viser le monde, vous pouvez déjà faire des heureux avec les habitants de votre quartier en l'amenant à l'entrée du centre commercial (côté direction Tours du Lignon, indiqué par l'inscription « Contrat de Quartier »).

Là se trouve une bibliothèque particulière. Il s'agit du « livre vagabond ». Le principe est simple, vous amenez votre livre (ou plusieurs) qui sera mis dans la bibliothèque selon son « style », afin de le partager avec autrui. L'idée est qu'un livre ne doit pas finir dans une bibliothèque à prendre la poussière, mais au contraire « vagabonder ».

Toute personne qui recherche de la lecture peut y venir « puiser » le livre qui lui convient sans inscription, gratuitement, pas de délai de retour des livres (il peut être transmis à d'autres personnes), ni être directement habitant du Lignon, c'est ouvert à tout amoureux de la lecture.

Vous y trouverez aussi quelques livres en langues étrangères (allemand, espagnol, anglais, d'autres langues sont les bienvenues). Quelques journaux sont aussi à disposition pour ceux qui veulent même s'installer pour un moment de partage.

Tous les livres sont les bienvenus, malgré tout, les styles d'écritures ayant changé, les livres datant des années 1990 et 2000 seront privilégiés dans la bibliothèque.



N'hésitez pas à entrer dans ce lieu qui semble petit et qui a tout d'une grande bibliothèque !

## HORAIRES

Lundi 14h à 16h30 – mardi 13h45 à 15h45 – samedi matin 9h30 à 11h.

## ATELIER DE COUTURE GRATUIT AU CENTRE DE QUARTIER DE VERNIER

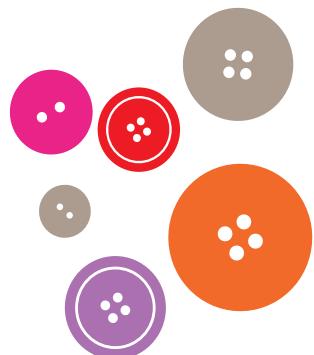
Si vous résidez dans la commune de Vernier, vous êtes les bienvenus à nos ateliers de couture qui se tiennent

### Tous les mardis de 14h à 16h

(sauf pendant les vacances scolaires)  
au Centre de quartier de Vernier, rue du Village 22, 1214 Vernier.

Vous pourrez transformer vos vêtements, faire des ourlets, poser des fermetures éclair, raccourcir des vêtements, etc.

Pour tout complément, veuillez contacter le service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70 – [cohesion-sociale@vernier.ch](mailto:cohesion-sociale@vernier.ch)



# C'est à rire dans une bibliothèque près de chez vous



**Tous les cadeaux que je ne veux plus jamais recevoir pour Noël, mon anniversaire ou même ma fête : (avertissez le Père Noël et les autres...)**, de Corinne Dreyfuss et Eléonore Zuber

Que ce soit à Noël, à votre anniversaire ou à toute autre occasion, s'il vous arrive d'être déçu en découvrant vos cadeaux, ce livre est pour vous. Avec humour, vous apprenez comment faire semblant d'être heureux au moment du déballage, comment lister ce que vous ne voulez surtout pas recevoir en fonction de la catégorie (fait maison, électroménager, culturel, exotique, écolo...), mais aussi comment se débarrasser des cadeaux non désirés et comment recevoir enfin celui de vos rêves ! Si, si, c'est possible !



**Concentré de best-sellers**, de Pascal Fioretto et Vincent Haudiquet

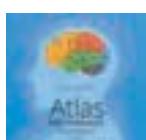
Retrouvez tous vos écrivains préférés en un seul livre dans ces pastiches d'auteurs à la mode (BHL, Musso, Lévy, Carrère, d'Ormesson, Gavalda, Pancol, Chattam, Delacourt, Foenkinos, Onfray, Sollers, Houellebecq, Zemmour, les Bogdanoff et bien d'autres).

Tout est drôle dans ce livre, les titres inventés, les bio des écrivains (qui sont néanmoins basées sur des faits réels), ou le résumé de leur pseudo-prochain livre... Rires garantis.



**Homme cherche femme, et autres histoires d'amour**, de Simon Rich

Simon Rich traite de l'amour sous toutes ses formes dans une série de vignettes construites comme des sketchs. On y côtoie Sherlock Holmes, qui détecte le moindre indice mais ne voit pas que sa fiancée le trompe, Cupidon en ado flemmard qui ne décoche ses flèches qu'aux gens cool, des Martiens, un homme des cavernes amoureux ou même des chiens qui se parlent par petites annonces. Surprise à chaque page !



**Atlas des préjugés**, de Yanko Tsvetkov

Depuis la nuit des temps, les stéréotypes nationaux ont toujours eu la vie dure. Cet atlas composé de 40 cartes porte un regard satirique sur nos préjugés envers les habitants des autres pays : le monde vu par les Grecs anciens, l'Europe vue par le Vatican, la France ou la Suisse, les dictatures du monde vues par les Etats-Unis, etc. Pour rire des autres, et de soi...



**Retour en absurdie**, de Stéphane De Groodt

Ces chroniques font suite aux *Voyages en absurdie*. Stéphane De Groodt, qui a reçu en 2014 le prix Raymond-Devos, jongle avec les mots avec une absurdité revendiquée et sur un ton burlesque et décalé. Il faut parfois lire la phrase une seconde fois pour la comprendre...

**Riez aussi avec :** *le Chat* de Philippe Geluck, l'humour psy des dessins de *Voutch*, les cartes postales détournées des Chaux-de-Fonniers *Plonk & Replonk*, les brèves de comptoir de *Jean-Marie Gourio*, les perles : dans les prétoires, chez le médecin, à l'école, etc.

## Pour les plus jeunes

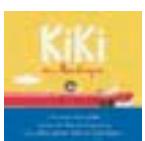


### ***Bob & Marley: le cadeau*, de Frédéric Marais et Thierry Dedieu**

Bob est petit et grognon, Marley grand et farceur. Ces deux ours sont les meilleurs copains du monde, mais quand Marley offre un tabouret à Bob sous prétexte que c'est un cadeau parfait pour les petits, son ami se vexe et décide d'aller bouder dans son coin.

Humour et amitié sont les maîtres mots de cet album! Le grand Marley prouvera au petit Bob que son cadeau n'est pas si bête et inutile que ça!

Dès 3 ans



### ***Kiki en Amérique*, de Vincent Malone**

Kiki, le king de la banquise, est un petit pingouin à qui il arrive de drôles d'aventures. Dans ce titre-ci il débarque en Amérique où il deviendra une star de la publicité avec tous les problèmes qui en découlent. D'autres titres sont disponibles comme Kiki kiffe l'école ou Kiki fait des crêpes.

Ne vous arrêtez pas au titre, ces albums destinés aux plus petits feront tout autant rire leurs parents!

Dès 3 ans

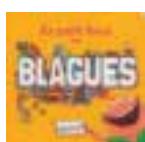


### ***Mon chat le plus bête du monde*, de Gilles Bachelet**

Un classique de la littérature jeunesse qui, malgré qu'il ait fêté ses 10 ans, n'a pas pris une ride. Gilles Bachelet raconte en détail la vie de son volumineux et très particulier chat.

Un humour absurde qui ne laissera personne indifférent.

Dès 5 ans



### ***Le petit livre des blagues*, de André et Mina Guillois**

Recueil de 150 histoires drôles, énigmes, charades et devinettes sous forme de doubles pages thématiques (Noël, vacances d'été, école, animaux...).

Pour rigoler toute l'année et dans toutes les situations!

Dès 8 ans



### ***Blagues et devinettes du monde entier*, de S. de Mullenheim, C. Loiselet et T. Tessier**

Des histoires drôles, devinettes et anecdotes récoltées dans le monde entier et classées par pays d'origine dans une mise en forme ludique composée d'encadrés, de bulles et d'illustrations rigolotes. Marre des blagues de Toto ? Découvrez celles de son équivalent allemand « Fritzchen » !

Ce petit livre apprendra aux enfants comment chaque culture intègre le rire dans son quotidien. Dès 7 ans

## **PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, LES BIBLIOTHÈQUES SERONT FERMÉES DU JEUDI 24 DÉCEMBRE AU 9 JANVIER. RÉOUVERTURE SELON L'HORAIRE HABITUEL LUNDI 11 JANVIER 2016 :**

### **Bibliothèque des Avanchets**

Rue du Grand-Bay 21

Tél. 022 306 07 96

[bibava@vernier.ch](mailto:bibava@vernier.ch)

lundi 15h-18h30

mercredi 14h-18h

jeudi 15h-19h

vendredi 10h-12h, 14h-18h

samedi 10h-12h

### **Bibliothèque de Châtelaine**

Av. de Châtelaine 81

Tél. 022 306 07 97

[bibcha@vernier.ch](mailto:bibcha@vernier.ch)

lundi 15h-19h

mardi 14h-18h

mercredi 9h-12h, 14h-18h

jeudi 12h-18h

### **Bibliothèque de Vernier**

Rue du Village 57

Tél. 022 306 07 98

[bibver@vernier.ch](mailto:bibver@vernier.ch)

lundi 15h-18h

mardi 16h-20h

mercredi 9h-12h, 15h-18h

jeudi 12h-18h

samedi 10h-12h

# MéméDouce, notre grand-mère à tous: un recueil de récits d'aventures

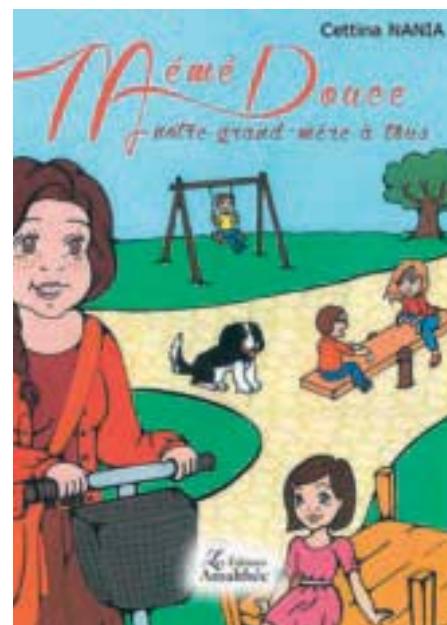
Qui a croisé le chemin de MéméDouce s'en souvient toujours ! Cette grand-mère joyeuse qui se déplace en trottinette a toujours un petit mot gentil pour les enfants. Tous ceux qui rencontrent MéméDouce sont sous le charme car elle sait les écouter, les aider et les réconforter. Pour tous les enfants, MéméDouce représente la grand-mère idéale. Et pourtant, la vie pourrait être bien sombre pour cette ancienne sage-femme. Son mari bien-aimé n'est plus là. Son fils cheri, devenu pédiatre, est parti avec sa femme Francine soigner des enfants défavorisés dans un pays lointain.

Mais alors, comment fait MéméDouce pour être aussi gentille avec tout le monde ? Elle a tout simplement compris que si l'on place l'amour au centre de sa vie, il devient magique, et plus on en donne, plus on en reçoit !

*MéméDouce notre grand-mère à tous* se présente sous la forme d'un recueil de récits d'aventures écrit par Cettina Nania.

**Cettina Nania** | Née en 1959, Cettina Nania a vécu jusqu'à l'âge de 6 ans dans le sud de l'Italie avant de rejoindre ses parents en Suisse. Passionnée pour l'écriture dès son très jeune âge, elle remporte alors plusieurs prix de poésie. Heureuse grand-mère de trois petits-enfants, elle se consacre maintenant à l'écriture.

Bien plus qu'une passion, écrire est devenu une véritable vocation. Sensible aux rencontres avec les enfants et à leur contact, cette Verniolane de cœur depuis plus de trente-cinq ans concrétise, avec cette publication, un grand rêve : celui d'écrire un livre destiné à un jeune public !



*Mémé Douce, notre grand-mère à tous* de Cettina Nania, Les Editions Amalthée. Ouvrage disponible en librairie et en prêt dans les bibliothèques de Vernier.

## A LA MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

### Festival Petit Black Movie

Le dimanche 24 janvier 2016, le festival du Petit Black Movie est de retour dans votre quartier d'Aïre : projection de courts métrages pour enfants, suivie d'un atelier et d'un goûter, seront au programme de l'après-midi !

### Centre aéré de ski 2016

Un centre aéré est organisé durant les vacances du 15 au 19 février 2016, pour les enfants dès 7 ans. Informations et inscriptions sur notre site internet : [www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)

### Accueil libre durant les vacances de février

Parallèlement au centre aéré, un accueil libre pour les enfants dès 4 ans est organisé chaque après-midi durant les vacances scolaires.



**Maison de Quartier d'Aïre - Le Lignon**  
Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aïre  
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91  
[www.mqal.ch](http://www.mqal.ch) - [info@mqal.ch](mailto:info@mqal.ch)

# Apprentissage : 2<sup>e</sup> recrutement en direct « spécial Vernier »

Fruit de la collaboration entre l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OPFC) et la Ville de Vernier, la deuxième édition du Recrutement en direct « spécial Vernier » aura lieu

**mercredi 10 février 2016**

à la Ferme Golay, rue Edmond-Vaucher 3-5, Châtelaine, entre 14h et 17h.

Le principe du Recrutement en direct est le suivant: une dizaine d'entreprises formatrices donnent la possibilité aux jeunes intéressé-e-s par les places d'apprentissage qu'elles mettent au concours de se présenter en direct et en quelques minutes.

**Quel est l'intérêt d'une telle action ?** Pour les jeunes, cette prestation offre un accès privilégié aux recruteur-euse-s et l'occasion de montrer « qui on est » autrement que par le biais d'un simple CV (souvent réducteur), de bénéficier des conseils et du soutien des professionnels présents sur place (conseillers en formation, psychologues conseillers en orientation, coachs). La seule condition pour bénéficier de tout cela est d'**apporter son dossier de candidature** (CV, lettre de motivation, bulletins scolaires, rapports de stages, etc.).

Pour les entreprises, l'intérêt est de rencontrer un grand nombre de candidats en peu de temps (environ dix minutes d'entretien par candidat), et d'obtenir directement des informations personnalisées et détaillées sur les formations.

Bref, une véritable opération gagnant-gagnant !

## INFO

Service de la cohésion sociale  
Tél. 022 306 06 70  
[emploi@vernier.ch](mailto:emploi@vernier.ch)

## ATELIER DE L'ACCUEIL ADULTES-ENFANTS

**«Enfant malade ou accidenté,  
les premiers gestes»**

**Samedi 30 janvier 2016  
entre 9h30 et 12h**

à l'EVE Bourquin  
Avenue de Châtelaine 68 – 1219 Châtelaine  
Bus 6, 19 et 51, arrêt Châtelaine

Cet atelier est destiné aux parents, adultes ou famille d'accueil ayant des enfants de 0 à 4 ans. Ils seront accueillis avec leurs enfants.

Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



# Le Genève Volley en visite à Vernier

Le 28 septembre dernier, les juniors du Vernier Volley ont eu la chance de pouvoir s'entraîner avec six filles du Genève Volley ([www.gevb.ch](http://www.gevb.ch)), club féminin de Ligue Nationale B, le tout supervisé par l'entraîneur Ludovic Gruel. Lors de cet entraînement un peu particulier, nos juniors ont donc eu la possibilité de bénéficier de conseils de joueuses expérimentées.



Le Genève Volley est le club partenaire du Vernier Volley depuis maintenant quatre ans. Grâce à cette collaboration, nous permettons aux filles qui terminent leur formation dans notre club à 12 ans, de pouvoir continuer à jouer et évoluer dans leur sport favori en allant au Genève Volley.

Le Genève Volley possède un centre de formation avec près de 200 juniors tout proche de Vernier, puisqu'ils s'entraînent à la salle de gymnastique de l'ECG Henry Dunant.

La saison de LNB a démarré le 18 octobre et nous allons poursuivre notre action avec le Genève Volley en allant voir des matchs dans leur salle en tant que spectateur et peut-être aussi en tant que ramasseur de balles.

Nous leur souhaitons plein succès pour cette saison et nous espérons les revoir très vite à Vernier pour un nouvel entraînement!

Pour le Vernier Volley, Nathalie Ruffieux, présidente

## ENVIE DE VOUS PERFECTIONNER À MIDI À LA PISCINE DU LIGNON ?

**Dès le mois de février 2016, la Ville de Vernier organise des cours de perfectionnement et d'entraînement de natation.**

En fonction des demandes, les cours de 40 min auront lieu le lundi, mardi ou vendredi durant la pause de midi (si le nombre de participants est suffisant).

Lors de ces séances, nous vous proposerons d'identifier quelles sont vos attentes et vos besoins. Le but est de vous donner les clés pour améliorer vos performances, prendre plus de plaisir à la pratique de la natation et atteindre vos objectifs.

Nous pourrons également vous conseiller pour vos séances de natation individuelles.

### Intéressé-e ?

Prenez directement contact avec le service des sports au tél. 022 306 07 70 ou par mail [sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)



# Les aînés des Avanchets visitent le Parc des oiseaux



Sortie dans les Dombes organisée par un groupe de seniors bénévoles des Avanchets et soutenue par les professionnels de la Maison de Quartier des Avanchets, de l'Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), de la Délégation seniors de la Ville de Vernier et du CAD.

La désormais traditionnelle sortie des aînés des Avanchets a eu lieu le 24 septembre dernier au Parc des oiseaux dans les Dombes, en France.

Le temps, qui avait été d'humeur boudeuse les jours précédant la sortie, voulut être gentil avec les seniors et le jour J un magnifique soleil accompagna le déplacement.

Une ponctualité de tous les participants, digne des meilleures montres suisses, fit que les deux cars, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite et chaises roulantes, partirent à l'heure programmée et le déplacement se fit sans encombre.

Pour la sécurité des participants une samaritaine prit place dans chacun des cars, mais leur intervention ne fut heureusement pas requise.

Arrivés dans le Parc des oiseaux et en attendant l'heure du déjeuner, des petits groupes se formèrent pour visiter chacun à leur allure ce magnifique parc et ses animaux, en majorité des oiseaux.

Depuis l'imposant condor jusqu'au minuscule colibri, tous les oiseaux et également des manchots et serpents furent l'admiration des seniors.

Certains purent assister au repas des pélicans ainsi qu'aux explications fournies par le soigneur. Plus tard, il fut également possible d'assister au repas des flamands roses.

Le « Pélican Frisé » accueillit le groupe pour un très agréable repas pris dans la convivialité et la bonne humeur.

Point culminant de la sortie, le spectacle du vol des oiseaux émerveilla toutes

les personnes présentes tant par la précision des déplacements que par la diversité des oiseaux, vautours, pélicans, aras, ibis, etc. Le final fut un véritable feu d'artifice tant les couleurs, la rapidité et la diversité des oiseaux se détachaient dans le ciel très bleu de cette magnifique journée.

Encore un petit tour dans le parc pour admirer ce qui ne l'avait pas été le matin, et avec la même ponctualité qu'au départ les cars initieront le retour vers les Avanchets après, bien entendu, la traditionnelle « photo de famille ».

Le retour se fit sans encombre et tout le monde regagna son chez-soi pensant, peut-être déjà, au déplacement de l'année prochaine.

Pour le groupe de préparation,  
Angela Ortelli

# Journée internationale des personnes âgées : retour sur les conférences

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, 120 personnes ont participé à cette manifestation sur le thème de la mobilité et de l'alimentation des seniors. Après un premier retour en image dans le journal de novembre, et comme promis, voici des extraits des deux conférences ainsi que des conseils pour se maintenir en bonne santé !



© Serge Horthas

## « Manger mieux pour une retraite en santé »

Conférence de Joëlle Bonin, diététicienne aux Hôpitaux Universitaires de Genève, département de médecine communautaire de premier recours et des urgences.

Le corps et les besoins nutritionnels évoluent avec l'âge. La diminution de la masse musculaire et le risque de malnutrition augmentent, avec des conséquences qui peuvent être graves. Pour se maintenir en bonne santé, il faut tenir compte de plusieurs éléments décrits ci-après.

### Des besoins nutritionnels spécifiques pour les seniors

Avec l'âge, la sensation de soif diminue et, dans certaines circonstances, le risque de déshydratation peut avoir des conséquences dramatiques. Pourtant, l'eau assure de très importantes fonctions et il est conseillé d'en boire 1,5 à 2 litres par jour ! L'eau assure un bon transit intestinal, le maintien d'une peau souple et une production adéquate de salive ;

elle participe à l'élimination des déchets et des toxines, à la régulation de la température corporelle ; elle favorise les performances physiques et intellectuelles.

Avec les années, l'envie de manger de la viande et d'autres sources de protéines peut diminuer : c'est cependant indispensable pour le maintien d'une bonne qualité de masse musculaire et de masse osseuse, pour la cicatrisation et le système immunitaire. Il est recommandé d'en consommer une à deux fois par jour.

Les os ont tendance à se fragiliser au fil du temps : pour la formation et le maintien du squelette et un apport suffisant

en calcium, il est recommandé de consommer 3 à 4 portions de lait et produits laitiers par jour. Quelques exemples de quantité pour une portion : 200 grammes de séré ou de fromage blanc, 1 yogourt, 1 verre de lait, 2 flans, 3 verres d'eau riche en calcium...

Il est également important de disposer de vitamine D en suffisance, et nous pouvons en manquer pour diverses raisons : manque d'exposition au soleil, couleur de la peau, consommation diminuée, diminution de sa synthèse avec l'âge. La vitamine D aide à fixer le calcium dans les os et stimule son absorption dans l'intestin. Elle régule aussi le métabolisme du calcium et du phosphore. On en trouve en particulier dans l'huile de foie de morue (cela rappellera de bons souvenirs d'enfance à nombre d'entre nous...), le hareng cru et le saumon, d'autres poissons tels que le thon, dans le jaune d'œuf, etc. Pour s'assurer une quantité suffisante de vitamine D, il faut s'exposer au soleil en moyenne deux fois vingt minutes par semaine, consommer des aliments riches en vitamine D et, si nécessaire, utiliser un supplément médicamenteux.

Enfin, il est important que manger reste un plaisir ! Pour cela, privilégiez les plats que vous aimez, faites de vos repas un moment de partage et de convivialité et donnez du goût à vos plats !

## MESSAGES CLÉS

- En cas de surpoids ou de perte de poids involontaire, prenez des mesures
- Buvez suffisamment sur la journée
- Consommez plusieurs fois par jour des aliments contenant des protéines et du calcium
- Assurez-vous d'un apport suffisant en vitamine D
- L'alimentation : source de plaisir
- Et n'oubliez pas de bouger !



## «Equilibre et chute : importance de l'exercice»

Conférence de Mélany Hars, docteure en biomécanique, PhD, Hôpitaux Universitaires de Genève, service des maladies osseuses.

A ce propos également, nos capacités physiques ont tendance à diminuer avec l'âge, ceci contribuant à une augmentation du risque de chute. Ainsi, une personne sur trois de plus de 65 ans chute au moins une fois chaque année et une chute sur dix est la cause d'un traumatisme sévère, avec 90% des fractures attribuables à une chute.

Chaque année, en Suisse, 1300 personnes décèdent des suites d'une chute. Les chutes représentent la première cause de décès accidentel et d'hospitalisation liée à des blessures chez les seniors. En outre, 20% à 30% des personnes ayant chuté souffrent de séquelles qui diminuent leur mobilité et leur autonomie.

À l'âge de 50 ans, près d'une femme sur deux et d'un homme sur cinq risquent de subir une fracture due à l'ostéoporose

(maladie se caractérisant à la fois par une diminution de la quantité d'os et une détérioration de sa qualité) pendant le reste de leur existence, et ce sont surtout le poignet, la colonne et la hanche qui sont concernés.

Pourquoi ces chutes ? Plusieurs facteurs peuvent y contribuer : l'état de santé de la personne, ses comportements comme la prise de certains médicaments, ou son environnement. La peur de tomber fait également partie de ces facteurs. Tout particulièrement, le risque de chute est multiplié au moins par trois si la personne est déjà tombée dans le passé, ou présente une faiblesse musculaire, ou encore des troubles de la marche et/ou de l'équilibre.

Des problèmes d'équilibre sont fréquemment la cause des chutes, car avec l'avancée en âge l'ensemble des systèmes



© Serge Honthaas

du corps qui collaborent au maintien de notre équilibre sont soumis à des changements : les organes sensoriels tels que l'oreille interne et la vue, le système nerveux central, ou encore les muscles. La masse musculaire diminue d'environ 1 à 2% par année après 50 ans et de 3% après 70 ans, ce phénomène est appelé « sarcopénie ».

#### **Comment prévenir les chutes par l'exercice ?**

L'exercice physique peut contribuer grandement au bien-être physique, mental et social. De nombreuses études sont notamment venues démontrer l'efficacité de certains programmes d'exercices pour contrecarrer le déclin de certaines capacités physiques et mentales (ou « cognitives ») avec l'âge et les chutes.

Une des stratégies les plus efficaces pour améliorer ou restaurer les capacités d'équilibre et de marche demeure l'exercice physique : de cette manière, le risque de chute diminue en moyenne d'environ 25%. C'est ainsi que des programmes d'exercice physique ciblant principalement l'équilibre (physiothérapie individuelle et/ou programmes en groupe en ville selon les besoins, tels que les cours de rythmique Jaques-Dalcroze et les cours de mobilité et équilibre de la Gymnastique Seniors Genève) peuvent s'avérer bénéfiques.

Pour qu'un programme d'exercice soit efficace en prévention des chutes, il devrait contenir une forte composante d'équilibre et être pratiqué au moins une cinquantaine d'heures par année. Le renforcement musculaire est également important. Il faudrait également poursuivre ce programme d'exercice

aussi longtemps que possible, car les bénéfices sont progressivement perdus lorsque les exercices sont arrêtés.

Des seniors de la Ville de Vernier ont participé récemment à une large étude ayant pour objectif d'évaluer les effets de deux programmes d'exercice (mobilité/équilibre/renforcement musculaire et rythmique), sur les fonctions physiques et cognitives, et le risque de chute chez 140 seniors : il s'agit de l'étude EPHYCOS, dirigée par le Dr Andrea Trombetti et coordonnée par la Dr Mélany Hars. Elle s'est terminée récemment et les données sont en cours d'analyse.

## **MESSAGES CLÉS ET EXERCICES**

- Pratiquez un programme régulier d'exercice ciblant l'équilibre
- Entreprenez / renforcez votre force musculaire
- Calcium, protéines et vitamine D sont essentiels pour la santé des os et des muscles
- En cas de chutes, parlez-en à votre médecin

## **INFO**

Service de la cohésion sociale  
Tél. 022 306 06 70  
[seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

## COURS DE NORDIC WALKING POUR LES SENIORS

Les deux initiations au Nordic Walking proposées par la Gymnastique Seniors Genève (GSG) et la Ville de Vernier en septembre dernier ont conquis un groupe de personnes et un nouveau cours est maintenant proposé sur Vernier!

### 3 périodes de cours sont proposées :

- 1<sup>re</sup> période de janvier à mars 2016
- 2<sup>e</sup> période d'avril à septembre 2016 et
- 3<sup>e</sup> période d'octobre à décembre 2016.

Coût: CHF 80.– par période (env. une dizaine de cours sur un trimestre.)

Lieu et horaires : jeudi de 9h à 10h15 – Rendez-vous devant la mairie de Vernier.

### Leçon d'essai offerte

Vous souhaitez découvrir le Nordic Walking avant de vous décider à rejoindre le cours ? Profitez de l'offre de la GSG et participez gratuitement à une leçon d'essai !



Renseignements et inscriptions auprès de la GSG:  
Av. Ernest-Pictet 24, 1203 Genève, tél. 022 345 06 77  
[admin@gymseniorsge.ch](mailto:admin@gymseniorsge.ch)



## REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

**Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?**

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF 13.– à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis ou jeudis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

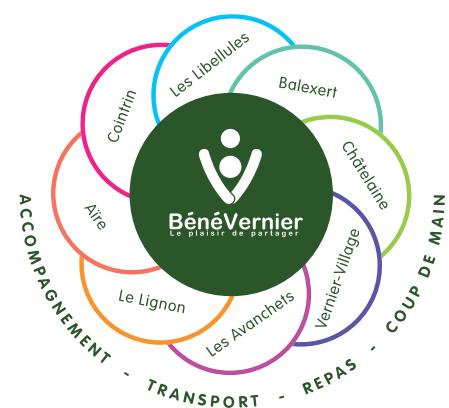
Dernier délai pour les inscriptions : le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner

au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

**Maison de Quartier de Vernier-Village «Quart'île»**  
Ch. de Mouille-Galand 21 – 1214 Vernier  
**Jeudis 14, 28 janvier et 11 février**

**Centre de quartier des Avanchets**

Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets  
**Jeudis 21 janvier et 4 février**



**Transport – Accompagnement – Repas – Coup de main**  
**Tél. 022 341 30 40 – Appeler !**

# Maisons de vacances : offre de Noël et programme des séjours 2016

Que faites-vous à Noël ? Venez partager ce moment avec nous et bénéficiez de 25 % jusqu'au 28 décembre à la Nouvelle Roseraie ou au Chalet Florimont !

Le programme 2016 des séjours est arrivé ! Parmi les séjours habituels et les séjours à thème proposés, quel que soit votre âge, nous vous offrons la possibilité de vous évader... pensez à réserver vos vacances, dès à présent.

La Nouvelle Roseraie.



Au Chalet Florimont, dès le 3 février 2016, la montagne s'offre à vous. Atelier de peinture sur soie et balades hivernales, neige et soleil, raquettes et randonnées... savourez l'hiver différemment !

Quant à La Nouvelle Roseraie, elle vous ouvre ses portes dès le 16 mars 2016 pour un séjour détente et bien-être.

Le Chalet Florimont.



La brochure avec descriptif complet des séjours sera disponible courant janvier 2016.

## Renseignements et inscriptions

Tél. 022 420 42 90 (le matin)  
[maisonsvacances@hospicegeneral.ch](mailto:maisonsvacances@hospicegeneral.ch)  
[www.maisonsvacances.ch](http://www.maisonsvacances.ch)

## PUBLICITÉ

**Le cabinet de Podologie du Lignon**  
 vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !

**Valérie Toscanini et Joëlle Codemo, Podologues**

*Membres de la Société Suisse des Podologues SSP  
 Certifiées par la Société Suisse de Stérilisation Hospitalière*

Soins de podologie (kératose, ongles incarnés, cor, etc.)  
 Soins pour personnes diabétiques – Soins à domicile  
 Les soins sont pris en charge par la SPC et remboursés par certaines caisses complémentaires pour les personnes diabétiques.

Av. du Lignon 37 – 1219 Le Lignon  
 Tél. 022 796 94 24, sur rendez-vous



**La Petite Brasserie**

VOUS PROPOSE  
chaque samedi midi

- Salade mélée
- Filets de perche meunière frites & légumes
- Flan au caramel

★★★  
★★★  
★★★

CHF 19.95

**La Petite Brasserie**  
centre commercial ARCenter  
Route de Montfleury 1-3, 1214 Vernier  
Tél. 022 300 21 00

## Pharmacie Vieux-Village

Vernier

Au coeur du village, une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

**Votre spécialiste des médecines naturelles**

- Cosmétique  
Pupa – Occitane  
Mavala – Bioderma
- Produits vétérinaires
- Carte de fidélité  
Cumulez vos points pour de nombreux avantages

[www.pharmacievieuxvillagevernier.ch](http://www.pharmacievieuxvillagevernier.ch)

**CardioTest®**  
Votre santé nous tient à cœur

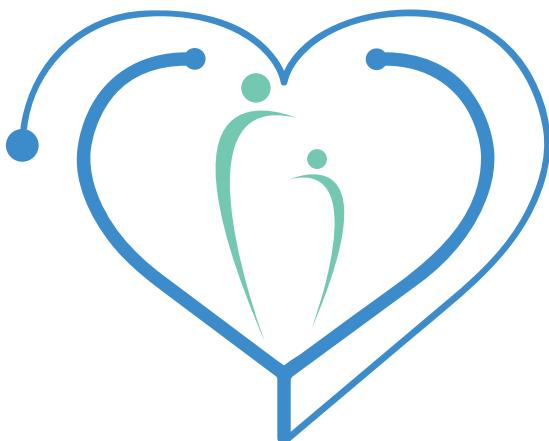
Fondation Suisse de Cardiologie

**Evaluez votre risque cardio-vasculaire chez nous**

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile  
Places de parc gratuites

**Horaires**  
lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30



## Centre Médical de Vernier

**ARCenter**

Route de Montfleury 3 – 1214 Vernier

Prise de RDV pour la pédiatrie au  
tél. 022 519 21 30

## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE**

Associée-Gérante : Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable : Mme E. Roush-Ducret

Tél. 022 341 05 21

**Heures d'ouverture :**  
Lu-Ve: 8h-19h  
Sa: 8h-17h

**Fax: 022 341 02 65**



GEROFINANCE - DUNAND

**C** RÉGIE DE LA  
Couronne

## TOUT L'IMMOBILIER SOUS UN MÊME TOIT

Nos spécialistes locaux se réjouissent de vous apporter conseils et expertise ainsi qu'un service de proximité dans tous les domaines de l'immobilier.



Sébastien Rohner  
Vente



Mélanie Stettler  
Gérance



Patricia Desbiolles  
Locations Résidentielles



Massimo Ricci  
Copropriétés



Yves Batardon  
Mise en Valeur  
des Immeubles neufs



Antonio Nicastro  
Gérance Résidentielle &  
Immeubles Commerciaux

**ACHAT | VENTE | LOCATION | GÉRANCE  
PROMOTION | COPROPRIÉTÉS | RÉNOVATION**

Ch. du Château-Bloch 11, 1219 Le Lignon

+41 (0)22 809 06 00

geneve@gerofinance-dunand.ch

**www.gerofinance-dunand.ch**

# AGENDA

## Décembre

**Du 17 au 19 décembre** – Marché artisanal local au Centre commercial du Lignon.

**Samedi 19 et dimanche 20 décembre** – Marché d'artisanat local à l'école de Châtelaine de 11h à 18h.

**Jeudi 24 décembre** – Partageons Noël au Centre protestant du Lignon dès 19h15.

**Du jeudi 24 décembre au vendredi 1<sup>er</sup> janvier** – Fermeture de l'administration communale. Réouverture lundi 4 janvier 2016 à 9h.

## Janvier

**Dimanche 10 janvier** – « Joyeux Dimanches! » au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

**Jeudi 14 janvier** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'Île » à 12h.

**Samedi 16 janvier** – *Le titre est dans le coffre* à la Salle du Lignon à 16h30.

**Jeudi 21 janvier** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Samedi 23 janvier** – Jeux de société sous l'église du Lignon dès 15h.

**Dimanche 24 janvier** – Festival Petit Black Movie à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon.

**Du 25 janvier au 13 février** – Exposition « Flâneries » à la MACAV.

**Jeudi 28 janvier** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'Île » à 12h.

**Du 29 janvier au 14 février** – Festival Antigel.

**Samedi 30 janvier** – Atelier de l'accueil adultes-enfants « Enfant malade ou accidenté, les premiers gestes » à l'EVE Bourquin à 9h30.

**Dimanche 31 janvier** – « Concerts au Lignon » au temple du Lignon à 18h.

## Février

**Mardi 2 février** – Séance du Conseil municipal à la Mairie de Vernier à 20h30.

**Jeudi 4 février** – Repas pour les aînés au Centre de quartier des Avanchets à 12h.

**Dimanche 6 février** – « A table avec Tina » à l'école de Vernier-Place à 12h.

**Mercredi 10 février** – Recrutement pour les apprentis en direct à Vernier à la Ferme Golay de 14h à 17h.

**Jeudi 11 février** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'Île » à 12h.

**Jeudi 11 et vendredi 12 février** – *Nothing that is everything* à la Salle du Lignon à 20h.

**Dimanche 14 février** – « Joyeux Dimanches! » au Centre de quartier du Lignon à 12h15.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/événements](http://www.vernier.ch/événements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

## ACTUVERNIER: PLANNING DES PARUTIONS 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

Edition de	Remise des contenus vendredi	Date de distribution
Février	15 janvier	10 février
Mars	27 février	23 mars
Avril	1 <sup>er</sup> avril	27 avril
Mai	29 avril	25 mai
Juin	27 mai	22 juin



# LE TITRE EST DANS LE COFFRE

VAUDEVILLE CLOWNESQUE

THÉÂTRE DU FAUNE

Jeune public, dès 6 ans

SAMEDI 16 JANVIER – 16h30

SALLE DU LIGNON

Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon

